

RAPPORT D'ACTIVITÉS 20119-2020

Adopté à l'Assemblée générale annuelle du 10 juin 2020

TABLE DES MATIÈRES

M	OT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION L'ACTION ET L'ESPOIR	4 4
M	OT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR CHRISTIAN NADEAU MERCI CHRISTIAN !	8
1.	RÉALISATION DES PRIORITÉS 2019-2020 1.1 Développement de la LDL 1.1.1 Les principales sources de financement de la LDL 1.1.2 Situation actuelle des adhésions et campagne de renouvellement annuelle	9 9 9
	 1.1.3 Améliorer la visibilité de la LDL en rendant le discours sur les droits humains plus accessible 1.2 Dossiers prioritaires d'intervention politique 1.2.1 Droits économiqueS, sociaux, et culturels (DESC) et les orientations en matière de politiques et de programmes sociaux 	10 10
	1.2.2 Liberté d'expression, droit de manifester et profilage politique 1.2.3 Mécanisme de surveillance des pratiques policières 1.2.4 Racisme et exclusion sociale 1.2.5 Environnement et droits humains	11 12 12 13
2.	 DOSSIERSD'INTERVENTION POLITIQUE DE VEILLE ET D'INTERVENTIONS PONCTUELLES 2.1 La crise sanitaire de la COVID-19 2.2 Droits des peuples autochtones 2.3 Mesures antiterroristes, surveillance des populations et protection des renseignemen personnels 2.4 Droits des détenu-e-s 2.5 Régime québécois de protection des droits de la personne - Commission des droits of personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) 	15 16
3.	 PARTICIPATION À DES COALITIONS OU REGROUPEMENTS SUR DES ENJEUX DE DROITS 3.1 Coalition de surveillance internationale des libertés civiles (CSILC) et mesures antiterroristes 3.2 Échec à la guerre 3.3 Observatoire sur les profilages (OSP) 3.4 Coalition BDS-Québec (Boycott Désinvestissement Sanctions) 3.5 Coalition sur l'aide juridique 3.6 Action communautaire autonome et défense collective des droits 3.7 Table de concertation sur le racisme systémique (TCRS) 3.8 Table de concertation des partenaires de la commission des droits de la personne et droits de la jeunesse – volet charte 3.9 Front commun pour la transition énergitique 	16 17 17 17 18 18 18 des 18
4.	ÉDUCATION AUX DROITS 4.1 Revues 4.2 Autres outils 4.3 Activités publiques 4.4 Autres activités 4.5 Ateliers	19 19 19 19 20 20
5.	VIE ASSOCIATIVE 5.1 CA et CE 5.2 Section régionale 5.3 Permanence 5.4 Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) 5.5 Développement de pratiques inclusives	20 20 21 21 21 21
6.	SECTION DE QUÉBEC DE LA LDL : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020	22

7. MEMBRES DU CA ET DU CE, DE L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE ET DES COMITÉS DE TRA	VAIL
	24
ANNEXE 1 - LISTE DES COMMUNIQUÉS, INTERVENTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES,	
PUBLICATIONS, REPRÉSENTATIONS ET ÉVÉNEMENTS EN 2019-2020	25

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ACTION ET L'ESPOIR

À l'heure où j'écris ces lignes, la pandémie aggrave les conditions d'existence des plus vulnérables et des personnes marginalisées par un système économique et politique profondément injuste. Pourtant, la pandémie, si terrifiante soit-elle, n'est pas l'origine du drame actuel : elle en est une de ses manifestations. La crise sanitaire opère aujourd'hui comme un révélateur des faiblesses structurelles des cadres économiques, sociaux et politiques qui hier encore apparaissaient inflexibles malgré les iniquités qu'ils généraient. En contrepartie, elle souligne à quel point nos vies dépendent de nos droits.

Nul ne peut nier l'omniprésence de la question des droits humains dès lors qu'on prend la vraie mesure de la pandémie. Parler des effets de la COVID-19 dépasse de loin le triste décompte des personnes mortes ou hospitalisées, si tragique soit-il. Jamais n'avons-nous autant interpelé les droits humains : droit à la santé, droit à l'éducation, droit à l'environnement, droit à la dignité et à la liberté d'expression, droit au travail dans des conditions justes et favorables, droit à la protection contre le harcèlement ou contre la discrimination, peu importe les motifs de cette dernière, qu'il s'agisse de l'âge, de critères raciaux, de l'orientation sexuelle ou de la religion des personnes. Il faudrait ajouter le droit aux organisations collectives, aux réunions, aux rassemblements. Bref, pas un jour ne se passe sans que les débats sur la crise n'interpellent la question des droits, pas toujours avec la rigueur nécessaire et parfois de manière oblique, mais en fin de compte l'ensemble de nos échanges et de nos préoccupations gravite autour de la primauté des droits humains. Reste, et la barre est haute, à mettre en œuvre les engagements politiques, économiques et sociaux qui devraient suivre d'une réelle prise de conscience.

Nous ne pouvons pas voir dans la pandémie une occasion favorable pour progresser dans la défense des droits humains, car personne ne pouvait décemment souhaiter une telle tragédie, quelles que soient ses conséquences. Il est dès lors préférable de laisser à d'autres les discours sur la « chance » qu'elle nous offrirait de changer radicalement le monde. Si la pandémie, dans le meilleur des cas, bouscule les idéologies, au final ce ne sera pas elle, mais bien le travail ininterrompu et infatigable de centaines, de milliers de militantes qui jour après jour, année après année, œuvrent depuis très longtemps à l'édification d'une société juste. Cela ne signifie pas que nous ne pouvons rien faire, bien au contraire. Notre résistance est plus que jamais nécessaire, ne serait-ce qu'en réaction aux violations actuelles des droits humains. Malheureusement, la crise est l'occasion rêvée pour les actions les plus brutales des gouvernements autoritaires comme on a pu le constater au Brésil ou en Hongrie, et dans de nombreux autres États. Le Québec et le Canada ne sont pas à l'abri de telles dérives antidémocratiques, d'où l'urgence d'agir maintenant. Mais en définitive, ce n'est pas l'urgence, mais la justice qui commande notre action.

Nous ne sommes pas devins pour prédire si oui ou non plus rien ne sera pareil après la pandémie. Nous ne lisons pas l'avenir, ce qui ne nous empêche pas de pressentir les défis à venir, car nous connaissons notre histoire et nous voyons notre présent. Ce n'est ni la nature des choses, ni la force du destin, mais bien l'arbitraire des privilèges, la mécanique sociale de l'exclusion, la survalorisation des intérêts personnels au détriment du bien commun, qui ont conduit à dédouaner de toute responsabilité les élites les plus riches et à les laisser agir au gré de leurs fantaisies, sans égard pour les torts subis par la grande majorité de la population. Nous n'ignorons pas ce qu'il a fallu faire pour mettre en place les institutions et les outils d'une société plus égalitaire. Nous savons à quel point sont fragiles les gains de nos luttes. Nous savons que tout comme les inégalités n'ont rien de naturel, la réponse à ces dernières relève d'actions politiques. Comme le rappelait le philosophe américain Cornel West, ce n'est pas l'espoir qui

conduit à l'action, mais l'action qui mène à l'espoir. Il s'agit bien d'un combat sur le long terme. L'impact de la pandémie n'a donc rien à voir avec la mauvaise chance. La riposte n'a forcément rien à voir non plus avec les caprices du hasard. Elle s'inscrira dans l'histoire longue de nos luttes.

Bien des choses dans cette période étrange dans laquelle nous évoluons ne dépendent pas de nous. Nul ne peut prévoir de quelle manière et avec quelle force la pandémie frappera de nouveau à la suite du déconfinement. Nul ne peut prédire avec exactitude dans quel état sera l'économie du Québec, du Canada ou des autres pays au cours des prochains mois. Nous savons bien entendu que l'heure n'est pas aux réjouissances. Mais nous avons surtout la certitude que nous ne pouvons pas baisser les bras. Comme de très nombreuses organisations en ce moment, la LDL multiplie les démarches afin de protéger les droits de toutes les personnes.

Le principe d'interdépendance des droits est la colonne vertébrale de la LDL. Chaque domaine du droit compte pour lui-même et en relation avec les autres. Cela signifie que nous refusons de hiérarchiser les droits un peu à la manière de poupées russes où les plus grandes engloberaient les plus petites. Voilà pourquoi nous travaillons par comités, qui ont chacun une mission distincte selon leurs objets, mais qui collaborent entre eux par différents canaux, qu'il s'agisse du CA ou de rencontres favorisant l'échange de perspectives ou encore dans nos diverses communications. Le travail de ces comités est coordonné par une équipe de quatre femmes formidables. Quatre, car nous avons enfin pu réaliser notre projet d'engager une quatrième personne à la permanence, Lynda Khelil, qui est responsable de la mobilisation.

La LDL a multiplié les tribunes cette année encore. La plus connue demeure notre revue : deux numéros sont parus cette année, l'un sur les droits des personnes aînées, anticipait les questions soulevées par le traitement des personnes âgées en situation de crise sanitaire. L'autre numéro lui aussi semblait annoncer ce que nous vivons aujourd'hui en posant la question de savoir à qui appartient l'espace public. Publier la revue, si important cela soit-il, représente néanmoins un certain nombre de contraintes, notamment pour réussir à intervenir sur des enjeux ponctuels, d'où l'idée d'une nouvelle série de textes sur le site Web de la LDL, les *Carnets des droits humains*, inaugurés tout juste avant le début du confinement et qui nous ont permis de nous exprimer sur des sujets dans l'angle mort des débats sur les mesures de santé publique. Auparavant, nous sommes également intervenus par l'intermédiaire d'outils pédagogiques comme nos capsules vidéo, l'une sur l'espace public et l'autre sur la notion de racisme systémique, avec un beau succès dans chaque cas.

Du côté des droits sociaux, la LDL, profitant d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), a organisé une journée sur la fiscalisation de la protection sociale et espère relancer la réflexion entre les mouvements sociaux sur la problématique de la pauvreté et de la protection sociale au Québec. Sur la liberté d'expression et le droit de manifester, nous avons publié un guide d'analyse des règlements municipaux en février 2020. Ce guide offre des éléments précieux pour comprendre à la fois les obstacles au droit de manifester et les stratégies pour défendre ce droit. Les enjeux environnementaux ont motivé de nombreuses actions publiques ces dernières années et la LDL a participé par un texte à la réflexion en cours sur la désobéissance civile. Enfin, notre ténacité et celle des organismes alliés n'auront pas été vaines puisque la Ville de Montréal a décidé d'abroger complètement le règlement P-6, qui était invoqué depuis 50 ans pour restreindre le droit de manifester.

La question du droit de manifester conduit à celle des pratiques policières. Là encore, la LDL ne relâche pas sa vigilance, que ce soit en participant aux séances de la Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal ou en assistant aux audiences de l'enquête publique du coroner sur les causes et circonstances du décès de M. Pierre Coriolan, mort en 2017 lors d'une intervention du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Nous n'avons pas non plus ménagé nos énergies devant l'ampleur de la tâche au sujet du racisme systémique. En plus de poursuivre la diffusion de notre brochure, notamment par des ateliers, la LDL a

produit une capsule vidéo expliquant cette notion souvent mal comprise. Et nous avons continué de mener la bataille sur la question de la laïcité, en défendant notre mémoire sur le projet de loi 21 en commission parlementaire, où nous avions fait équipe avec la Ligue des droits et libertés - Section de Québec.

Sur les enjeux environnementaux, la LDL a décidé de joindre le Front commun pour la transition énergétique, où nous avons fait une contribution importante en rappelant qu'une politique en réaction aux changements climatiques doit s'inscrire dans la logique de l'interdépendance des droits.

À la LDL, ce que nous nommons nos « dossiers de veille » ne signifie pas pour autant que nous sommes en mode passif. Qu'il s'agisse des droits des Peuples autochtones, de la surveillance des populations ou de l'accès à la justice en matière de droits de la personne, la LDL continue d'agir. Avec l'apparition de la pandémie, c'est toute la problématique du droit des personnes détenues qui s'est montrée encore plus scandaleuse. Mais ce que nous disions il y a plusieurs mois au sujet notamment des conditions de détention des femmes à l'Établissement de détention Leclerc de Laval s'applique aussi à l'ensemble des personnes détenues, lesquelles ont des droits qu'il est odieux d'ignorer ou de juger de moindre importance. Force est d'admettre qu'il n'est pas aisé de mobiliser l'opinion publique sur cet enjeu. Cela ne nous a pas empêchés de tout faire pour dénoncer des injustices inacceptables.

S'il n'y a pas d'organisation sans vie militante, il n'y a pas de vie militante sans organisation. Par le passé, la LDL a connu des moments difficiles et parfois de grandes frayeurs sur le plan financier. Comme chaque année, l'équipe de la LDL et les militantes et militants ont fait des prodiges dans la collecte de fonds pour assurer l'existence matérielle de notre organisation. Pensons à la campagne d'adhésion du printemps 2019 – dont on se rappellera l'humour et l'ingéniosité – et à notre campagne de financement annuelle. Rappelons-nous aussi l'amplitude de la LDL: cette année, nous comptions fin mars presque 900 membres, dont une quarantaine d'organisations syndicales et plus d'une centaine de groupes communautaires. Nous poursuivrons nos efforts pour compter sur encore plus de membres. Mais réjouissons-nous de compter sur un si grand nombre d'organisations, de militantes et de militants qui constitue une chaine solide, celle de la solidarité dans la défense des droits.

Il ne s'agit ici que d'un simple survol, le mieux étant pour avoir une meilleure idée du travail colossal accompli par la LDL cette année de vous référer au rapport d'activités. Chaque année, étant pourtant témoin au quotidien des actions de la LDL, je suis extrêmement impressionné par tout ce que nous arrivons à réaliser avec des moyens limités. Et ce n'est pas fini, bien au contraire. Certes, tout laisse présager une grande période d'incertitude : nous avons de bonnes raisons de croire que nombreux seront les appels, tant du côté de la société civile que des personnalités politiques, à suspendre les droits sous prétexte d'urgence. Le caractère exceptionnel de la période que nous traversons ne doit pas nous faire méjuger une chose importante : les raisons d'être de la LDL n'ont fondamentalement pas changé. Si elle garde toute sa pertinence, même à l'heure de tous les dangers, c'est parce qu'elle continue de jouer le même rôle crucial qui est le sien au sein de la société québécoise et auprès des organisations alliées. Par sa contribution au débat public et par sa persévérance contre vents et marées, la LDL continue et continuera son œuvre. Il y a sept ans, nous célébrions le cinquantième anniversaire de la LDL. Les prochaines années seront très exigeantes et il nous faudra nous montrer capables de formuler un message qui ne sera pas toujours bien reçu dans un contexte de peur sociale. Mais je suis convaincu que nous saurons manœuvrer et maintenir le cap. En 2023, nous serons toutes et tous ensemble pour souhaiter à la LDL un excellent soixantième anniversaire.

Pour terminer, à l'occasion de ce qui est ma dernière assemblée générale à titre de président de la LDL, on me permettra d'ajouter quelques mots plus personnels en saluant le travail de toute l'équipe en plus des militantes et militants, en particulier celles et ceux qui ont œuvré au conseil d'administration, au comité exécutif ou encore à l'intérieur des nombreux comités de travail de la LDL. J'aimerais vous remercier pour l'immense contribution qui est la vôtre à la défense des droits. Je tiens aussi à vous dire combien furent importantes pour moi ces années à titre de membre du comité exécutif, où j'ai

énormément appris. J'étais devenu membre du CA de la LDL, recruté si j'ose dire par Vincent Greason, en espérant en sortir avec le projet d'un court essai. Je termine ce mandat de présidence avec trop d'idées pour une seule vie et avec la ferme intention de demeurer actif au sein d'une organisation dynamique et plus que jamais au cœur des transformations sociales vers l'égalité et le bien commun. Longue vie à la Ligue des droits et libertés!

Christian Nadeau

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR CHRISTIAN NADEAU

MERCI CHRISTIAN!

La Ligue des droits et libertés tient cette année une Assemblée générale annuelle virtuelle. COVID-19 oblige! Parmi les inconvénients d'une telle formule, il importe de souligner notre incapacité de remercier chaleureusement et par une accolade bien sentie le président sortant de la LDL, Christian Nadeau. Celui-ci a donné, sans jamais compter son temps, cinq années de sa vie à la présidence de la LDL. Ce n'est pas peu dire!

Christian s'est avéré un formidable ambassadeur de la Ligue des droits et libertés. Il aura été de toutes les tribunes québécoises, répétant sans jamais se lasser et toujours avec la même fougue que le respect des droits et libertés de la personne est un incontournable d'une démocratie en santé.

Christian a accompagné généreusement le passage générationnel à la coordination de la LDL. Il a aussi insufflé un infaillible optimisme au fil des innombrables discussions destinées au futur financier et organisationnel de l'institution. La LDL lui est aussi reconnaissante d'avoir embrassé pleinement et sérieusement tous les aspects du rôle de président, y compris ceux moins visibles et stimulants qui sont pourtant essentiels à la vie organisationnelle.

La présidence de Christian s'est démarquée par son attention constante aux savoirs des militants et des militantes et à leur transmission. Aucune présidence de la Ligue ne peut prétendre à la connaissance universelle. Qu'il s'agisse de profilage racial, d'imputabilité policière, de vie privée, des droits sociaux ou du sort des détenu-e-s, Christian s'est en tout temps mis à l'écoute des travaux et des analyses de la LDL et en a fidèlement rendu compte. Sa capacité de fédérer les idées, de les synthétiser et de les rendre accessibles à tous et toutes demeurera un modèle pour nous tous et toutes.

La noblesse du citoyen Nadeau est habillée d'un sourire philosophique auquel nul-l-e ne peut résister. L'énergie et la certitude dans l'engagement qui se dégagent d'un tel sourire ont accompagné les grands et les petits pas des dernières années de la LDL. Jamais Christian n'aura failli dans le devoir qu'il s'est imposé d'inviter la LDL à voir grand, à regarder devant et à occuper l'espace public.

Christian laisse en héritage à la LDL un bon bilan de santé financière et militante. L'équipe a grandi, le nombre de membres s'est accru et la visibilité de la LDL a le vent en poupe. Tout ceci est le résultat d'un travail d'équipe fructueux et généreux. Dans ce contexte, la signature de Christian mérite d'autant plus d'être soulignée.

L'intention de Christian de demeurer un ami de la LDL réjouit l'équipe. Nous avons la conviction qu'il saura, en tant que militant de la LDL et intellectuel public, continuer à porter les principes de liberté, d'égalité et de solidarité qu'il place au centre de son action politique. La LDL peut se targuer de compter sur des allié-e-s comme Christian pour ouvrir un nouveau chapitre.

1. RÉALISATION DES PRIORITÉS 2019-2020

1.1 DÉVELOPPEMENT DE LA LDL

1.1.1 LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA LDL

Le financement de la LDL est essentiellement constitué de trois sources:

- la subvention gouvernementale du SACAIS. Après des années de luttes du mouvement de l'action communautaire autonome, les subventions à la mission du SACAIS ont été augmentées. La subvention reçue par la LDL est passée à près de 120 000\$ et sera dorénavant indexée annuellement:
- le partenariat avec la Fondation Léo-Cormier ainsi que le soutien d'Inter Pares;
- l'autofinancement (cotisations des membres, revenus de la campagne de financement, dons de soutien de membres lors du renouvellement de leur adhésion, dons mensuels et d'autres dons tels que des dons in memoriam). À ces sources de financement s'ajoutent le Programme de soutien à l'action bénévole des député-e-s du Québec, les abonnements à notre revue, les honoraires pour les conférences et ateliers ainsi que les revenus de publicité et de ventes de documents. Cette année, nous avons aussi obtenu un financement du Programme Montréal interculturel de 5000\$ pour un projet sur le racisme systémique.

Les donatrices et donateurs mensuels sont au nombre de 66 et leurs dons représentent maintenant un peu plus de 10 000\$ sur une base annuelle. Les démarches faites auprès des organisations syndicales au cours des dernières années continuent d'assurer une fidélisation de leur soutien financier à la LDL de diverses façons comme des dons, l'achat de revues, de publicités dans la revue *Droits et libertés*, ainsi que du soutien à la préparation et aux timbrages de nos envois postaux.

1.1.2 SITUATION ACTUELLE DES ADHÉSIONS ET CAMPAGNE DE RENOUVELLEMENT ANNUELLE

Il y a deux façons de consolider l'autonomie financière de la LDL : augmenter les dons et accroitre le nombre de membres.

Par contre, augmenter le nombre de membres ne doit pas être vu comme une simple question de survie financière : augmenter les adhésions de la LDL contribue à la rendre plus forte, à accroitre sa crédibilité politique, sa capacité d'influence et ses relais dans l'espace public. Nos efforts de développement des adhésions se sont donc poursuivis cette année. Ainsi, ce sont 173 nouveaux membres, dont 50 groupes communautaires, qui ont rejoint le rang des membres au cours de la campagne d'adhésion du printemps 2019, *Grand repêchage! Recru-e-s recherché-e-s pour la défense de nos droits!* Par ailleurs, les revenus annuels provenant des cotisations de membres sont restés stables cette année, le renouvellement des adhésions échues au 31 mars 2019 ayant été moins bon. Il nous faut donc poursuivre nos efforts pour certes, élargir notre bassin de membres, mais aussi assurer le renouvellement des adhésions échues. Au 31 mars 2020, nous avions 893 membres dont 42 membres syndicaux et 123 groupes communautaires.

Dans le contexte qu'à connu le Québec au printemps 2020 dû à la pandémie de la COVID-19, la LDL a légèrement retardé le lancement sa campagne d'adhésion comme elle le fait chaque année à cette période. Contre toute attente, celle-ci donne de bons résultats et plusieurs nouveaux et nouvelles membres ont rejoint la LDL. Fait à noter, le contexte actuel favorise l'optimisation de l'utilisation de

l'espace membre de notre nouveau site Web mis en ligne en juin 2019. Et plus que jamais, tous nos outils relatifs à l'adhésion insistent sur le fait que la LDL accepte les adhésions quelle que soit la somme versée en rappelant qu'être membre de la LDL c'est d'une part assurer à la LDL un soutien financier favorisant son indépendance et d'autre part un soutien tout aussi important, soit un appui politique.

La campagne de financement annuelle, *Parce que les droits humains, c'est pour tout le monde!* lancée à l'automne 2019, tentait de rejoindre de nouveaux donateurs et nouvelles donatrices, dans de nouveaux milieux. Des outils promotionnels ont été développés pour mettre en lumière les luttes historiques et celles en cours. L'objectif fixé à 45 000 \$ a été atteint incluant les nouveaux dons et les dons mensuels. Il faut souligner que la refonte du site Web de la LDL et l'utilisation de la plateforme Yapla pour la gestion des dons, a aussi facilité les transactions en ligne.

1.1.3 AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE LA LDL EN RENDANT LE DISCOURS SUR LES DROITS HUMAINS PLUS ACCESSIBLE

Nous avons travaillé sur la production d'un plan permettant de mieux mettre en valeur nos prises de position et notre travail en orientant mieux nos actions de communications. Nous avons aussi entrepris de refaire complètement le site Web, vitrine importante pour notre travail. La campagne de recrutement et de renouvellement des adhésions est aussi un travail de communication et de promotion important.

D'une façon quasi quotidienne, l'équipe a utilisé les réseaux sociaux en diffusant des informations sur les activités de la LDL, sur les droits humains en lien avec les positions de la LDL, des informations de nos réseaux ainsi que l'actualité locale, nationale et internationale.

Les *Carnets des droits humains* représentent une nouvelle tribune développée pour offrir un éclairage différent sur les enjeux de droits humains, ici et ailleurs, par les militant-e-s de la LDL. Ces derniers sont invités à contribuer aux Carnets sur une base régulière.

Pour rendre le discours plus accessible, nous avons produit quelques vidéos: un vidéo de présentation de la revue « L'espace public ... pour qui? »; un vidéo dans le cadre de la campagne de financement; un vidéo sur le mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal sur le racisme et la discrimination systémiques. De plus, grâce à une subvention du Programme Montréal interculturel, une capsule vidéo avec animation sur le sujet du racisme systémique a été conçue avec la participation de militant-e-s, de l'équipe de la permanence et d'un illustrateur-journaliste, Rémi Leroux.

Un lexique se trouve maintenant sur le site Web de la LDL qui permet rapidement aux utilisateurs et utilisatrices de saisir le sens de certains concepts en lien avec les droits humains.

Nous avons fait une demande auprès de la Fondation Béati afin d'obtenir un financement nous permettant de développer notre offre d'ateliers sur différents sujets reliés aux droits humains, afin de rendre plus accessibles nos contenus et de se faire connaitre davantage, notamment hors Montréal. Nous n'avons pas obtenu ce financement, nous devons donc trouver un autre moyen de mettre de l'avant ce projet.

Finalement, la LDL aura 60 ans en 2023. Nous commençons tranquillement à réfléchir à la forme que prendra cet anniversaire. Nous souhaitons travailler à ce que le 60^e anniversaire soit une vitrine de mobilisation et de visibilité pour la LDL ainsi qu'une opportunité de financement.

1.2 DOSSIERS PRIORITAIRES D'INTERVENTION POLITIQUE

1.2.1 DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, ET CULTURELS (DESC) ET LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES SOCIAUX

Afin de continuer ses travaux et d'offrir aux groupes sociaux des outils d'analyse et d'évaluation des propositions gouvernementales portant sur différents programmes de protection sociale actuellement en bouleversement, la LDL a bénéficié cette année d'une subvention Partenariat octroyée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Le comité a tenu une journée de réflexion-

formation le 15 mai 2019 sur cette tendance à la fiscalisation de la protection sociale. Une trentaine de personnes ont participé, provenant de divers horizons : employabilité, syndical, lutte à la pauvreté, féminisme et mouvements des femmes, environnemental, etc. Le lancement d'un outil de réflexion sur cette question afin de pénétrer davantage les mouvements sociaux est prévu prochainement. Le comité espère que l'étude de cette question favorisera le renouvellement du débat autour de la lutte contre la pauvreté et de la protection sociale au Québec.

1.2.2 LIBERTÉ D'EXPRESSION, DROIT DE MANIFESTER ET PROFILAGE POLITIQUE

Nous avons publié le guide d'analyse des règlements municipaux ayant une incidence sur le droit de manifester « Le droit de manifester. Les règlements municipaux sous la loupe » en février 2020. Ce guide vise à répondre aux préoccupations des groupes militants de diverses régions au Québec en leur fournissant un outil d'analyse des principaux obstacles au droit de manifester contenus dans les règlements municipaux et dans les directives d'application de ceux-ci. Il vise également à aider les groupes et les militant-e-s à élaborer diverses stratégies juridiques et de mobilisation pour promouvoir leur droit à la liberté d'expression. Le guide rencontre un grand succès.

En collaboration avec le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, nous avons obtenu un financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de monter une formation sur la question et faire une tournée de formations dans au moins 8 régions du Québec. Avec le contexte de ralentissement dû à la COVID-19, nous avons suspendu les travaux sur ce projet, lesquels recommenceront à l'automne.

Nous continuons aussi à suivre de près notre plainte pour profilage politique auprès de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Rappelons que la LDL a déposé une plainte pour profilage politique au nom de personnes arrêtées lors de la manifestation contre la brutalité policière du 15 mars 2013. L'enquête a été complétée en mars 2019 et le Comité des plaintes de la Commission a décidé de saisir le Tribunal des droits de la personne du Québec en déposant une demande de recours qui allègue du profilage politique de la part du SPVM.

Nous sommes aussi intervenus auprès de la Ville de Montréal afin qu'elle reconnaisse les pratiques de profilage, surtout dans la foulée de la publication du rapport de 3 chercheur-e-s sur les interpellations du SPVM. Nous avons participé à plusieurs séances de la Commission de la sécurité publique de Montréal pour y ramener nos diverses questions et revendications sur cet enjeu et plusieurs autres. Nous avons également participé à la table de travail du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal sur la révision des règlements municipaux pouvant induire du profilage racial et social direct ou indirect.

Dans le cadre de la grande marche pour le climat du 27 septembre 2019, qui a réuni 500 000 personnes à Montréal, nous avons rappelé aux autorités politiques et policières leur devoir de respecter le droit de manifester de la population.

En novembre 2019, nous avons tenu une journée de discussion avec plusieurs organisations et intervenant-e-s travaillant sur la question du profilage discriminatoire dans l'espace public. Une quarantaine de personnes ont participé à cette journée de discussion. Nous avons aussi participé à deux activités de « consultation » du ministère de la Sécurité publique sur la question du profilage racial et social.

Toujours en novembre 2019, le Comité exécutif de la Ville de Montréal a annoncé son intention d'abroger le règlement P-6, qui restreignait le droit de manifester à Montréal depuis 50 ans. Juste avant cette annonce, nous avions cosigné une lettre ouverte le jour du 50^e anniversaire de son adoption par la Ville de Montréal, le 12 novembre 1969, appelant à son abrogation. Les organisations et militant-e-s qui demandaient l'abrogation de P-6 n'ont jamais cessé de marteler que ce règlement permettait la violation du droit de manifester, de la liberté d'expression et a servi à faire du profilage politique, notamment lors de la grève étudiante de 2012. À notre avis l'abrogation de ce règlement, entérinée par le Conseil

municipal en décembre 2019, permettra aux Montréalais-e-s d'utiliser l'espace public pour exprimer leurs opinions politiques avec moins de crainte de répression.

1.2.3 MÉCANISME DE SURVEILLANCE DES PRATIQUES POLICIÈRES

La LDL maintient son activité de veille des activités du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI). En collaboration avec la Coalition contre la répression et les abus policiers, elle a produit son propre bilan des trois premières années d'activité du BEI. Fort de 46 recommandations, ce bilan appelle le gouvernement du Québec à revoir en profondeur la législation et la réglementation encadrant le BEI puisqu'il n'est pas totalement indépendant, impartial et transparent. Nous devions lancer de bilan à la fin mars 2020, mais compte tenu de la COVID-19, ce lancement a été reporté à une date encore à déterminer.

Outre ce travail important d'analyse et de rédaction, nous sommes intervenus à quelques reprises dans l'espace public au courant de l'année sur la question des enquêtes indépendantes, notamment lorsque le bilan qu'a réalisé la direction du BEI sur ses trois premières années d'enquête a été rendu public en septembre 2019. Ce bilan avait été réalisé par la direction du BEI sans consultation externe. Nous avons fait connaître notre désaccord avec plusieurs de ses constats et avons réclamé une commission parlementaire sur ce bilan - afin que la population et les organisations puissent se faire entendre sur le BEI – notamment lors d'une conférence de presse avec diverses organisations et des proches de victimes décédées lors d'interventions policières. Les député-e-s de la CAQ membres de la Commission des institutions, qui est l'instance qui aurait pu tenir une telle consultation, ont refusé notre demande. Nous continuons de revendiquer une telle commission.

Nous participons à presque toutes les séances de la Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal afin d'y ramener nos préoccupations concernant le SPVM. Nous continuons nos représentations auprès de la Ville de Montréal pour qu'elle tienne une consultation publique sur les méthodes d'intervention du SPVM afin de dresser un portrait exhaustif de celles-ci et de cibler les changements nécessaires : il n'est pas normal que 10 personnes soient mortes lors d'interventions du SPVM dans les 5 dernières années. Jusqu'à maintenant, la Ville refuse de tenir une consultation de ce type.

Nous avons assisté aux deux premières semaines d'audiences de l'enquête publique du coroner sur la mort de M. Pierre Coriolan, qui est décédé en 2017 lors d'une intervention policière du SPVM. Les deux premières semaines d'audiences avaient lieu du 17 au 28 février, au Palais de justice de Montréal. En amont de l'enquête, nous avons mené une campagne auprès du ministère de la Sécurité publique lui demandant d'octroyer une aide financière à la famille de M. Coriolan afin qu'elle puisse être représentée lors de l'enquête. L'aide accordée la veille du début de l'enquête s'est avérée être dérisoire, surtout en comparaison à la surreprésentation de la partie policière. Nous demandions également que le gouvernement adopte un règlement - attendu depuis 2013 - qui établit les montants, les conditions d'admissibilité et les modalités de versement de l'aide financière qui peut être accordée aux familles en pareilles circonstances.

1.2.4 RACISME ET EXCLUSION SOCIALE

Nos diverses interventions concernant le racisme visent à mieux comprendre sa nature systémique, c'està-dire qu'il est inscrit dans les structures de la société et de nos institutions, ceci afin de nous permettre de dégager des perspectives de lutte contre les obstacles systémiques à l'égalité pour tous et toutes.

La LDL a été active dans ce dossier en poursuivant la distribution de la brochure « Le racisme systémique : parlons-en! » et en continuant de donner une série d'ateliers visant à faire reconnaître l'existence du racisme systémique afin d'en comprendre les rouages. Nous continuons de recevoir beaucoup de demandes pour cet atelier. L'atelier est aussi offert en anglais et nous avons eu une demande en ce sens pour un groupe de salarié-e-s de l'Université McGill.

Nous avons produit une courte capsule vidéo animée sur le racisme systémique et elle obtient un grand succès, tel que mentionné dans la communications de ce rapport.

Dans la foulée du dépôt du projet de loi 21, Loi sur la laïcité de l'État, en mars 2019, la LDL est intervenue dans l'espace public en rappelant qu'une réelle laïcité implique que c'est l'État qui doit être laïc et non ses employé-e-s, encore moins les personnes qui reçoivent des services de l'État. Nous avons aussi demandé au gouvernement de faire marche arrière avec ce projet de loi discriminatoire. Nous avons défendu notre mémoire en commission parlementaire en mai 2019.

Nous avons aussi participé à la consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques de l'Office de consultation publique de Montréal. Nous avons déposé un mémoire et sommes allés le présenter devant les commissaires en novembre 2019. Nous avons aussi produit une capsule vidéo résumant notre propos.

1.2.5 ENVIRONNEMENT ET DROITS HUMAINS

Dans le dossier environnement, le travail de la LDL consiste principalement à développer une analyse des enjeux environnementaux dans une perspective de droits humains. Cette année, nous avons relancé le comité environnement, qui était en veilleuse depuis deux ans. Le comité en est encore à déterminer ses priorités de travail.

Devant les actions de protestation qui se multiplient dans l'espace public sur la question des changements climatiques, la LDL a publié un texte rappelant que si des militant-e-s font le choix de recourir à la désobéissance civile et à diverses actions de contestation pour éveiller les consciences et faire bouger les dirigeant-e-s, c'est en réaction à une irresponsabilité politique lourde de conséquences. Dans ce contexte, la LDL estime que certaines actions, bien qu'illégales, peuvent s'avérer légitimes et nécessaires dans le contexte actuel, surtout dans un contexte de défense des droits humains.

Nous nous sommes joints au Front commun pour la transition énergétique afin de participer à une démarche de construction d'une feuille de route « Pour un Québec Zéro émission Nette (ZeN) » en nous impliquant au sein du groupe thématique qui rédige la section Droits humains de cette feuille de route. Dans cette section, nous rappelons que la lutte contre les changements climatiques et pour une transition énergétique ne peut se faire sans s'assurer du respect des droits humains et sans prendre en compte leur interdépendance.

2. DOSSIERSD'INTERVENTION POLITIQUE DE VEILLE ET D'INTERVENTIONS PONCTUELLES

2.1 LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

La crise sanitaire actuelle est un test crucial pour les droits humains. Cette crise nous a permis de réaliser à quel point notre rôle de chien de garde du respect des droits humains est important. Ce contexte oblige en effet les organisations de défense des droits humains comme la nôtre à la plus grande vigilance.

Nous ne pourrions jouer ce rôle sans l'appui de plusieurs militant-e-s, avec qui nous avons mis sur pied un réseau de veille en cette période inhabituelle. C'est collectivement et solidairement que nous avons agi et réfléchi. À la hauteur de nos modestes moyens, nous avons tenté de suivre tant bien que mal les décisions prises par nos gouvernements, qui se prennent à une vitesse affolante, et d'en évaluer les impacts sur les droits et libertés de la personne. Et ils sont nombreux, ces impacts. Et ils continueront de l'être une fois que nous serons sorti-e-s des mesures de confinement.

Nous avons interpelé les divers paliers de gouvernement sur plusieurs enjeux : la fermeture des frontières, les demandeurs d'asile, le profilage et la répression liés aux interventions policières, le sort des personnes en détention, l'utilisation de technologies cellulaires pour géolocaliser les personnes atteintes de la COVID-19 qui ne respecteraient pas les mesures de confinement, l'accès à la justice, les droits des locataires, les mesures de protection sociale... Nous avons aussi multiplié les interventions médiatiques par des lettres ouvertes dans les médias, des conférences de presse (par visioconférence, une première!) et des communiqués de presse sur plusieurs enjeux. Nous avons aussi rencontré la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) ainsi que la Protectrice du citoyen afin d'échanger avec eux sur leur rôle respectif pendant la crise.

Au-delà d'interpeler les autorités et de nos interventions dans les médias, nous avons voulu jouer un rôle d'éducation aux droits important en ce contexte de crise. Nous avons donc publié plusieurs fois par semaine diverses analyses sur les droits humains, sur plusieurs sujets différents, par le biais des Carnets des droits humains. Des dizaines de militant-e-s des droits humains y ont contribué.

Il était évident que cette crise requiert des moyens exceptionnels. Les mesures annoncées par les gouvernements provincial et fédéral qui ont bonifié – temporairement jusqu'à maintenant - les programmes sociaux existants et qui en créent de nouveaux sont importantes, mais n'oublions pas que leur implantation est ardue en raison de décennies de coupes dans le filet social. La situation dans laquelle nous nous trouvons s'explique aussi par des années de choix politiques et économiques qui privilégient le profit d'une minorité au détriment des droits d'une majorité.

Dans l'optique de la LDL, certaines des mesures socioéconomiques annoncées devraient être la norme et non considérées comme nécessaires seulement en temps de crise sanitaire. Les droits humains ne sont pas une simple liste d'épicerie que l'on peut mettre de côté quand ça nous déplaît ou invoquer au cas par cas. Ils forment un bloc et trouvent tout leur sens lorsqu'ils nous permettent d'y voir clair dans des contextes comme aujourd'hui.

Nous nous sommes aussi inquiétés – et continuons de le faire - de cet état d'exception qui semble favoriser des réflexes autoritaires des gouvernements. Vouloir imposer des conditions de travail dans l'urgence aux travailleurs et travailleurs du secteur public québécois en est un inquiétant exemple. Si les gouvernements poursuivent sur cette tangente et que nous n'entravons pas leur chemin, nous risquons

de vivre longtemps avec les conséquences d'une gestion étatique autoritaire. Le recours à la *Loi sur la santé publique* et les diverses mesures d'urgence ne justifient pas tout, même en temps de crise.

La question de la surveillance des populations et du droit à la vie privée est une autre préoccupation. Cette crise sanitaire a rapidement précipité les États dans une course contre la montre pour endiguer la pandémie. Afin de freiner la propagation du virus, certains d'entre eux ont choisi de faire usage de la surveillance à grande échelle grâce aux moyens technologiques et à la consultation des données personnelles de leurs citoyen-ne-s, notamment via les applications sur les téléphones intelligents. Tout cela afin d'imposer des restrictions à la liberté de circulation de leurs citoyen-ne-s. Le Québec et le Canada ne sont pas en reste. Émerge ainsi la question de la surveillance des données personnelles afin de freiner la pandémie, soulevant de nombreuses problématiques au regard des droits et libertés de la personne et des principes démocratiques.

2.2 DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Afin de poursuivre notre travail d'information et de sensibilisation sur le droit à l'autodétermination des peuples autochtones, nous avons réagi à la publication du rapport du juge Viens, qui était le commissaire de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (appelée Commission Viens), en septembre 2019. Nous avions alors exigé du gouvernement du Québec qu'il adopte rapidement un plan d'action – et le budget nécessaire – visant la réalisation des recommandations formulées par la Commission Viens, incluant la mise en place d'un mécanisme de suivi et de reddition de comptes.

2.3 MESURES ANTITERRORISTES, SURVEILLANCE DES POPULATIONS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le comité sur la surveillance des populations a poursuivi son travail de veille. Étant donné que la question de la collecte de données personnelles est maintenant largement reconnue, le comité a convenu de se pencher plutôt sur l'effet que ceci peut avoir sur le comportement des individus, sur le fonctionnement social ainsi que sur les principes démocratiques. Le comité a aussi organisé une soirée publique en janvier 2020 « Big data, surveillance et démocratie » à laquelle près de 100 personnes ont participé.

Cette année, nous avons également participé à une consultation du Commissaire à la vie privée du Canada, qui procédait à une analyse des politiques dans le cadre de la réforme législative des deux lois fédérales sur la protection des renseignements personnels. Le Commissariat examinait l'intelligence artificielle (IA) dans le contexte de ses travaux en lien en particulier avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE). En mars 2020, la LDL a donc soumis un avis au Commissaire qui rappelle les positions historiques de la LDL sur les enjeux de surveillance et de droit à la vie privée. Nous y défendions notamment que les lois de protection des renseignements personnels (fédéral ou provincial) adoptées dans les années 1980 et 1990 sont totalement inadéquates à l'ère de l'internet et particulièrement dans le contexte du développement effréné de l'intelligence artificielle. Les nouveaux phénomènes occasionnés par l'explosion du Web tels que le siphonnage massif de données sur les réseaux sociaux, la reconnaissance faciale, l'internet des objets, les systèmes de localisation GPS, les drones dopés à l'IA, les capteurs de données des villes intelligentes, les assistants vocaux aux noms rassurants; tout cet attirail d'encerclement se développe sans contrôle ni débat public et parait en voie d'anéantir toute possibilité de vie privée et affecte plusieurs droits et libertés de la personne.

La LDL est aussi régulièrement consultée pour des avis sur les questions de surveillance, technologies de reconnaissance et géolocalisation, notamment.

2.4 DROITS DES DÉTENU-E-S

La LDL fait partie de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ). En plus de faire pression pour améliorer les conditions de vie des femmes détenues à l'Établissement de détention Leclerc, cette coalition souhaite que le dossier de ces femmes détenues ouvre sur une réflexion collective plus large concernant l'incarcération des femmes comme réponse à des problèmes sociaux.

Cette année, nous avons effectué quelques sorties publiques sur la question des conditions de détention dégradantes des femmes, notamment lors du dépôt de 28 mises en demeure (de 28 détenues) à la direction de l'établissement sur les conditions matérielles et sanitaires extrêmement déficientes. Nous avons aussi interpelé les chefs des partis fédéraux lors de la campagne électorale fédérale afin qu'ils s'engagent, si leur parti prenait le pouvoir, à signer le *Protocole facultatif* se rapportant à la *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants* afin qu'une mission d'observation indépendante puisse avoir accès à l'Établissement de détention Leclerc de Laval.

Nous avons profité de la Journée internationale pour les droits des femmes (8 mars), pour diffuser un communiqué de presse rappelant que cela faisait quatre années que les femmes étaient détenues à l'Établissement de détention Leclerc et que la situation ne s'améliorait pas.

Dans le cadre de la COVID-19, les droits fondamentaux des personnes détenues a été un des principaux dossiers sur lesquels nous sommes intervenus à de nombreuses reprises, autant au niveau provincial que fédéral. Nous avons notamment revendiqué, comme bien d'autres, que la réduction de la population carcérale était la seule façon de contenir la propagation de la COVID-19 derrière les barreaux. Nous avons aussi fait plusieurs représentations afin que les conditions de détention soient améliorées, notamment l'accès aux soins de santé et à l'équipement de protection et que les détenu-e-s soient tous et toutes testé-e-s, notamment.

2.5 RÉGIME QUÉBÉCOIS DE PROTECTION DES DROITS DE LA PERSONNE - COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (CDPDJ)

Devant la probable réforme de la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*, la LDL continue de rappeler que la société civile doit avoir son mot à dire sur cette modernisation annoncée: le principal enjeu reste l'accès à la justice en matière de droits de la personne. La LDL continuera son travail de mobilisation et de pression autour de cette question, tout en rappelant que les droits économiques et sociaux doivent obtenir le même statut que les droits civils et politiques dans la *Charte des droits et libertés de la personne*.

3. PARTICIPATION À DES COALITIONS OU REGROUPEMENTS SUR DES ENJEUX DE DROITS

3.1 COALITION DE SURVEILLANCE INTERNATIONALE DES LIBERTÉS CIVILES (CSILC) ET MESURES ANTITERRORISTES

<u>Objectif</u>: Défendre les libertés civiles et contrer l'adoption de mesures qui leur portent atteintes dans le contexte de la lutte contre le terrorisme

La LDL est l'une des organisations fondatrices de la CSILC. Elle y est représentée par Martine Éloy et Dominique Peschard qui est également co-président de la Coalition. Les co-présidents sont consultés

régulièrement par les employé-e-s de la CSILC lorsque ces derniers veulent s'assurer qu'une prise de position est conforme au mandat que s'est donné la CSILC.

La LDL prend part à des rencontres de concertation des organisations de défense des libertés civiles du Canada (l'Association canadienne des libertés civiles, la *British Columbia Civil Liberties Association*, la *Canadian Muslim Lawyers Association*, le *National Council of Canadian Muslims* et Amnistie internationale Canada).

La LDL participe également à des rencontres téléphoniques organisées par le bureau du Commissaire à la vie privée du Canada, pour échanger sur des questions de protection de la vie privée et de surveillance des populations.

Les listes d'interdiction de vol posent un problème croissant au Canada, en particulier la liste américaine. Des personnes au Canada se voient interdites de vol, même pour des vols internes au Canada, en vertu de liste américaine qui ne devrait pas normalement pas s'appliquer à ces vols. La LDL a participé à une rencontre avec la CSILC, Amnistie internationale, des représentants d'organisations musulmanes et des avocats de clients interdits de vol afin d'examiner les avenues légales et politiques de contestation de l'application de cette liste.

3.2 ÉCHEC À LA GUERRE

La LDL est membre du collectif et y délègue une représentante, Martine Éloy.

La LDL a appuyé encore cette année la 9e campagne du coquelicot blanc et l'action média pour la publication d'une pleine page dans *Le Devoir* du samedi 2 novembre 2019, invitant la population à porter le coquelicot blanc en appui à la déclaration dénonçant la hausse faramineuse des dépenses militaires à l'échelle mondiale alors que les guerres et les complexes militaro-industriels contribuent de façon significative au réchauffement climatique. Cette déclaration a été endossée et payée par plus d'une quarantaine d'organisations et 190 individu-e-s.

La LDL a également invité ses membres à participer à la vigile silencieuse à la mémoire de toutes les victimes de la guerre devant le lieu de la cérémonie officielle de la Journée du Souvenir le 11 novembre, ainsi qu'à la manifestation le 25 janvier dernier pour dire NON à la guerre en préparation contre l'Iran.

3.3 OBSERVATOIRE SUR LES PROFILAGES (OSP)

Les activités de l'Observatoire sont actuellement en veilleuse, puisque la demande de financement auprès du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada n'a pas reçu de réponse positive.

3.4 COALITION BDS-QUÉBEC (BOYCOTT DÉSINVESTISSEMENT SANCTIONS)

La LDL est membre de BDS-Québec et Amélie Nguyen nous y représente.

La Coalition a demandé, cette année, au Fonds des médias du Canada, à l'Office national du film du Canada, à Hub Montréal et à Xn Québec de mettre un terme à leur collaboration avec l'État d'Israël par son implication dans le *partenariat Israël/Canada pour une coproduction internationale en création numérique*, avec les organismes israéliens Gesher Multicultural Film Fund, Makor Foundation for Israeli Films et le Haifa International Film Festival.

3.5 COALITION SUR L'AIDE JURIDIQUE

La Coalition pour l'accès à l'aide juridique a vu le jour à l'automne 2007. Elle est composée de groupes communautaires, sociaux, syndicaux et d'intervenant-e-s du monde juridique qui se préoccupent de l'accès à la justice. La LDL est membre de la Coalition et y est représentée par Lucie Lamarche.

Encore cette année, la LDL a participé aux travaux de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique. En février 2020, la Coalition a publié un communiqué dans lequel elle réitère que si la révision de la tarification des mandats d'aide juridique destinés à la pratique privée est un enjeu important, ce n'est pas le seul. L'indisponibilité d'avocat-e-s accessibles aux plus démuni-e-s dans certaines régions du Québec met aussi à mal le libre choix de l'avocat-e.

Pour la Coalition, un droit effectif d'accéder à la justice requiert une amélioration du système d'aide juridique québécois. Trop de services sont encore exclus. Le panier de service importe donc autant que la question de l'éligibilité économique à l'aide juridique et que celle du tarif des services rendus par la pratique privée.

La Coalition a aussi soumis à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec un mémoire portant sur le projet de loi 32 (*Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel*). Certaines dispositions de ce projet de loi visent la *Loi sur l'aide juridique*. La Coalition a présenté son mémoire devant la Commission le 29 octobre 2019.

Enfin, la Coalition a établi lors d'une rencontre en décembre 2019 un dialogue avec des chercheur-e-s du projet ADAJ (Projet Accès au droit et à la justice – Université de Montréal) qui se penchent sur les coûts humains des difficultés d'accès à la justice.

Considérant que l'accès à la justice est un droit fondamental, la LDL entend poursuivre sa participation aux travaux de la Coalition.

3.6 ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME ET DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), dont la LDL est membre, assure la représentation de ces organismes auprès du gouvernement du Québec.

Le RODCD a été très actif cette année, notamment en tenant une consultation large sur son avenir, à laquelle a participé la LDL, et lors de la rencontre nationale de 2019. Il a aussi effectué diverses démarches auprès du nouveau ministre responsable du dossier et des oppositions sur la question du financement de la défense collective des droits.

La LDL suit aussi les travaux du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA).

3.7 TABLE DE CONCERTATION SUR LE RACISME SYSTÉMIQUE (TCRS)

La LDL est membre de la TCRS et y est représentée par Samuel Blouin et Martine Éloy. La TCRS a tenu peu de rencontres cette année.

3.8 TABLE DE CONCERTATION DES PARTENAIRES DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE – VOLET CHARTE

Une rencontre a eu lieu en novembre 2019 et une seconde en avril 2020. La LDL en a profité pour soulever des questions concernant la modernisation annoncée de cette institution qu'est la CDPDJ, dans une perspective d'assurer le renforcement du régime québécois de défense des droits et libertés, et de partager ses préoccupations sur différents enjeux de droits.

3.9 FRONT COMMUN POUR LA TRANSITION ÉNERGITIQUE

Nous nous sommes joints au Front commun pour la transition énergétique afin de participer à la démarche de rédaction version 2.0 de la feuille de route « Pour un Québec Zéro émission Nette (ZéN) » en nous impliquant au sein du groupe thématique qui rédige la section Droits humains de cette feuille de route. Le document devrait être lancé à l'automne.

4. ÉDUCATION AUX DROITS

4.1 REVUES

En collaboration avec la Fondation Léo-Cormier (FLC), la LDL a réalisé deux revues:

- « Droits et citoyenneté des aîné-e-s », Printemps 2019
- « L'espace public... pour qui? », Automne 2019

4.2 AUTRES OUTILS

En collaboration avec la FLC, la LDL a produit :

- le bilan « Regards critiques sur les trois premières années d'activité du Bureau des enquêtes indépendantes »
- la capsule vidéo sur le racisme systémique dans le cadre de la consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques de Montréal;
- la capsule vidéo sur « L'espace public... pour qui? »

En collaboration avec le Conseil de recherche en Sciences Humaines (CRSH), la LDL a publié :

• le document d'analyse « Le droit à un niveau de vie suffisant. Faut-il s'inquiéter lorsque le rapport d'impôt s'en mêle? »

En collaboration avec le Service aux collectivités de l'UOAM, la LDL a publié le guide :

• « Le droit de manifester au Québec. Les règlements municipaux sous la loupe »

En collaboration avec le Programme Montréal interculturel, la LDL a produit le vidéo d'animation :

• « Le racisme systémique... parlons-en! »

4.3 ACTIVITÉS PUBLIQUES

En collaboration avec le CRSH, la LDL a organisé :

 Une journée de réflexion et discussion sur les transformations de la protection sociale, le 15 mai 2019

En collaboration avec la FLC, la LDL a organisé:

- Le lancement de la revue « Droits et citoyenneté des aîné-e-s » le 12 juin 2019
- Une journée d'échanges et de réflexions sur les diverses formes de profilage discriminatoire, le 14 novembre 2019
- Une soirée publique « Big data, surveillance et démocratie », le 16 janvier 2020

En collaboration avec le Service aux collectivités de l'UQAM, la LDL a organisé :

 Le lancement du guide « Le droit de manifester au Québec. Les règlements municipaux sous la loupe » à Montréal, le 4 février 2020 • Le lancement du guide « Le droit de manifester au Québec. Les règlements municipaux sous la loupe » à Québec, le 24 février 2020

4.4 AUTRES ACTIVITÉS

- Prise de parole sur le racisme systémique en ouverture du colloque de l'ERASME dans le cadre de la consultation de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), le 27 septembre 2019.
- Participation au panel « L'action communautaire autonome dans une perspective d'interdépendance des droits », le 25 octobre 2019.
- Intervention sur le racisme systémique dans le cadre du cours Concevoir et gérer l'innovation sociale au HEC Montréal, 11 novembre 2019.
- Intervention sur la LDL et l'interdépendance des droits dans le cadre du cours Libertés civiles, à l'Université Concordia, 17 novembre 2019.
- Intervention sur le racisme systémique à la Maison Aurore, le 24 février 2020.

4.5 ATELIERS

En collaboration avec la FLC, la LDL a tenu les ateliers suivants :

- Atelier « laïcité » donné au Centre de femmes d'Main, à Valleyfield, par Martine Éloy, le 23 mai 2019.
- Atelier « laïcité » donné à l'Association Figuig au Canada, à Montréal, par Martine Éloy et Paul-Étienne Rainville, le 15 juin 2019.
- Atelier « Racisme systémique » donné à Montréal-Nord dans le cadre des Consultations de la ville de Montréal, par Alexandra Pierre, le 11 septembre 2019.
- Atelier « Racisme systémique » donné au Collège de Maisonneuve, à Montréal, par Martine Éloy, le 13 novembre 2019.
- Atelier « Racisme systémique » donné au Collège de Maisonneuve, à Montréal, par Martine Éloy, le 18 novembre 2019.
- Atelier « Racisme systémique » donné au cabinet d'avocat-e-s Melançon Marceau Grenier & Sciortino, à Montréal, par Martine Éloy, le 5 février 2020.
- Atelier « Racisme systémique » donné à un groupe de moniteurs Scout Montréal Métropolitain, par Martine Éloy, le 11 février 2020.
- Atelier « Racisme systémique » donné à des étudiant-e-s en technique de travail social au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne, par Martine Éloy, le 17, 18 et 21 février 2020.
- Atelier « Racisme systémique » donné à la Maison d'Aurore, par Alexandra Pierre, le 24 février 2020.

5. VIE ASSOCIATIVE

5.1 CA ET CE

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2019-2020. En septembre, au moment de la reprise des activités, il a vu à l'élaboration plus précise du plan d'action de l'année. Il a également suivi de près, tout au long de l'année, les divers dossiers politiques sur lesquels la LDL travaille et les démarches en lien avec le financement et la promotion de la LDL.

Il a aussi suivi les représentations faites au nom de la LDL auprès de différentes organisations et coalitions.

Le conseil exécutif s'est réuni à 9 occasions cette année, davantage qu'à l'habitude, notamment depuis la mi-mars en raison des nombreuses interventions de la LDL en lien avec la crise sanitaire. Il assure le suivi des dossiers entre les rencontres du conseil d'administration. Il est responsable auprès du CA de l'administration courante de la LDL.

5.2 SECTION RÉGIONALE

La LDL et la section de Québec poursuivent leur collaboration et leur concertation, tenant compte des dossiers portés respectivement par chacune des deux partenaires. La section a notamment organisé un lancement du guide « Le droit de manifester au Québec. Les règlements municipaux sous la loupe. » à Québec le 24 février 2020.

5.3 PERMANENCE

À l'automne, 2019, avec l'augmentation de la subvention du SACAIS, nous avons été en mesure de créer un quatrième poste à la permanence. En novembre 2019, Lynda Khelil s'est donc jointe à l'équipe en tant que responsable de la mobilisation. Bienvenue Lynda!

5.4 FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR LES DROITS HUMAINS (FIDH)

La FIDH tenait son congrès triennal en octobre 2019, mais nous n'avons pas obtenu les ressources financières pour pouvoir y participer. La FIDH a d'ailleurs changé de nom à la suite de ce congrès. Elle se nomme maintenant la Fédération internationale pour les droits humains.

5.5 DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES INCLUSIVES

En 2019-2020, nous avons porté un effort particulier au choix des salles pour nos réunions et événements afin qu'elles soient toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite et nous avons commencé à développer une liste de lieux accessibles. Nous avons aussi déménagé en juin 2019 à la Maison Parent-Roback, lieu accessible universellement.

Nous continuons de nous assurer que la contribution financière ne soit pas être un obstacle à la diffusion de nos publications et à la participation à nos activités. Nous fixons des tarifs qui permettent aux personnes et organisations qui en ont les moyens de soutenir la LDL, tout en offrant la possibilité à d'autres d'y participer avec un tarif réduit ou gratuitement.

6. SECTION DE QUÉBEC DE LA LDL : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

En 2019-2020, la Ligue des droits et libertés – Section de Québec a été particulièrement active dans les champs de l'éducation aux droits et libertés, de l'antiracisme, du vivre-ensemble, de l'autonomisation empowerment féministe et du droit de manifester. Il est à noter que les activités commentées ici sont celles allant de l'été 2019 au mois de mars 2020, mois où la pandémie de la COVID-19 a forcé l'annulation ou le report de plusieurs activités prévues de même qu'un très fort ralentissement des activités courantes de l'organisme.

Documenter et analyser la montée du racisme

La LDL-Section de Québec est particulièrement fière de contribuer à faire avancer les savoirs sur le racisme comme phénomène et sur les facteurs qui alimentent sa progression. Nous tenons à documenter et à analyser la montée du racisme en amenant dans le débat public les apports empiriques de jeunes chercheurs capables d'amener un nouvel éclairage sur la chose. En conséquence, nous avons publié deux rapports : Les projets de loi sur la laïcité augmentent-ils le nombre de crimes haineux au Québec? et Portrait de l'extrême droite à Québec : organisations, discours et activités des groupes racistes et xénophobes de la Capitale nationale. Le premier rapport est une étude statistique menée par le doctorant en économie Raphael Langevin. Il se penche sur l'augmentation des crimes haineux liés à la religion dans la foulée du débat ayant entouré le projet de Charte des valeurs en 2013. Le deuxième rapport met en lumière l'émergence d'une extrême droite raciste et xénophobe dans la région de Québec de même que les discours et activités des organisations associées à cette tendance. Ce rapport a été rédigé par Pablo Roy-Rojas, étudiant en sociologie. Ces deux rapports ont été lancés lors d'un événement public à l'Université Laval en automne, événement où plus de 100 personnes étaient présentes et qui a suscité un vif intérêt pour nos publications. Le contenu de ces deux rapports a par ailleurs été présenté lors d'une conférence organisée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse en février dernier.

Une approche intersectionnelle

Lancé l'an dernier via un financement non-récurrent du Secrétariat à la condition féminine (SCF), le Comité femmes d'ici et d'ailleurs égales en droits (Comité FIAÉD) a poursuivi son travail d'éducation et de mobilisation autour des enjeux de l'empowerment féministe et du vivre-ensemble. Plus de 15 femmes, immigrantes pour la plupart d'entre elles, en font désormais partie. En début d'année, la LDL-Section de Québec a décidé d'embaucher deux co-coordonnatrices afin d'appuyer le travail entamé l'an dernier. Parmi les activités du comité, notons les 2 « causeries féministes » et le brunch du 8 mars. La première a eu lieu cet automne et avait pour thème le « leadership au féminin ». La deuxième, tenue cet hiver, avait pour thème « Mes chartes, mes droits ». Le brunch du 8 mars avait quant à lui pour thème « Femmes et politique » et a permis de réunir des militantes et des femmes impliquées en politique au niveau local et municipal. Notons pour terminer que le Comité FIAÉD n'est plus un projet spécial de la LDL-Section de Québec, mais bien un comité de notre organisme. Le principe de la non-mixité continue de s'y appliquer.

Se battre pour le droit de manifester

Dans la foulée de la parution du guide *Le droit de manifester au Québec. Les règlements municipaux sous la loupe*, la LDL-Section de Québec s'est intéressée à la question du droit de manifester et a décidé d'en faire un axe de travail prioritaire. Outre d'organiser à Québec le lancement du guide, nous avons décidé de créer un comité droit de manifester. Ce comité est désormais opérationnel. Il avait prévu produire une capsule vidéo sur le droit de manifester pour le 1er mai, Journée internationale des travailleurs et travailleuses, de publier des textes appelant à l'abrogation des règlements municipaux restreignant le droit de manifester et de mettre de la pression sur les autorités municipales, mais la pandémie mondiale a passablement fait avorter ses plans. Ce plan d'action sera vraisemblablement déployé au cours de l'année prochaine.

L'éducation aux droits et libertés

Cette année encore, nous avons donné des ateliers d'éducation aux droits et libertés dans les écoles, les centres de formation et les groupes communautaires. Nous faisons cependant face à un défi de taille : nous ne parvenons pas à trouver suffisamment d'animateurs et d'animatrices pour répondre à la demande d'ateliers. Des efforts importants seront donc consacrés au recrutement et à l'augmentation de la taille de l'équipe d'animation. Par ailleurs, nous recevons de plus en plus des demandes d'ateliers liés à des enjeux spécifiques d'actualité. Un atelier sur le Projet de loi 21 a même été monté l'été dernier afin de répondre aux demandes de quelques centres de femmes locaux.

Du travail en coalition... pas toujours évident

La LDL-Section de Québec continue d'effectuer la coordination de la Coordination des actions contre le racisme à Québec. Or, cette convergence d'acteurs collectifs et individuels peine à retrouver son erre d'aller dans la mesure où trop peu d'acteurs se montrent disponibles et intéressés à y consacrer des efforts. Une réflexion sur notre implication dans cette structure aura fort probablement lieu à moyen terme. Aussi, nous avons répondu à l'appel d'acteurs étudiants le printemps dernier et participé à la création d'une coalition contre le projet de loi 21. Malheureusement, les tensions internes, le manque de sérieux et d'assiduité et le climat de cette coalition nous ont amenés à progressivement à nous en éloigner. Il est peu probable que nos prochaines initiatives contre la loi 21 se fassent dans le cadre de cette coalition.

La LDL-Section de Québec... à l'interne

Après une période d'instabilité liée au congé maladie, au remplacement temporaire, au départ de l'ancien permanent et à l'arrivée du nouveau, la permanence de la LDL-Section de Québec est désormais stable et en contrôle de tous les aspects de l'organisme. Le conseil d'administration poursuit quant à lui son renouvellement. Malheureusement, trois membres d'expérience et un nouveau ont quitté cette année, obligés de démissionner dans la mesure où leurs nouvelles fonctions professionnelles exigeaient la neutralité et de ne pas faire partie d'une organisation appelée à prendre des positions politiques.

Bref...

L'année 2019-2020 fut bien remplie et la LDL-Section de Québec continue son travail de promotion et de défense des droits et libertés dans la grande région de Québec. Il est toutefois bien dommage que la pandémie de la COVID-19 nous ait coupés dans notre élan...

Maxim Fortin, coordonnateur

7. MEMBRES DU CA ET DU CE, DE L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE ET DES COMITÉS DE TRAVAIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSEIL EXÉCUTIF: Christian Nadeau (président), Alexandra Pierre (1^{ière} vice-présidente), Lucie Lamarche (2^e vice-présidente), Samuel Blouin (secrétaire), Anne St-Cerny (trésorière), ainsi que les administrateurs-trices: Martine Éloy, Pierre-Louis Fortin-Legris, Alexandra Lorange, Bochra Manaï, Stéphanie Mayer, Philippe Némeh-Nombré, Amélie Nguyen, Dominique Peschard, Jacinthe Poisson et Will Prosper.

ÉQUIPE DE LA PERMANENCE : Elisabeth Dupuis, responsable des communications, de la promotion et du contenu; Lynda Khelil, responsable de la mobilisation; Eve-Marie Lacasse, coordonnatrice; Karina Toupin, adjointe à la coordination.

LIBERTÉ D'EXPRESSION, DROIT DE MANIFESTER ET PROFILAGE POLITIQUE : Denis Barrette, Emilie Charette, Nicole Filion, Véronique Fortin, Pierre-Louis Fortin-Legris, Mylène Lafrenière-Abel, Lucie Lemonde, Jacinthe Poisson.

MESURES ANTITERRORISTES, SURVEILLANCE DES POPULATIONS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS: Alexandra Bahary, Denis Barrette, Silviana Cocan, Martine Éloy, Mathieu Parent, Dominique Peschard, Anne Pineau.

RACISME ET EXCLUSION SOCIALE: Michel Barrett, Samuel Blouin, Sam Boskey, Julien Caffin, Magalie Carrier-Girard, Martine Éloy, Diane Lamoureux, Louise Pelletier, Dominique Peschard, Lilyane Rachedi, Paul-Étienne Rainville, Rosalie Readman.

ENVIRONNEMENT ET DROITS HUMAINS : Chantal Demers, Nicole Filion, Stéphanie Mayer, Christian Nadeau, Dominique Peschard, Alexandra Pierre, Maude Prud'homme.

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES : Samuel Blouin, Alexandre Carrier, Nicole Filion, Francine Gagné, Cynthia Morinville, Philippe Néméh-Nombré, Jacinthe Poisson, Dominique Peschard.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PROTECTION SOCIALE : Maxime Boucher, Bill Clennett, Nicole Filion, Danielle Fournier, Vincent Greason, Nicole Jetté, Lucie Lamarche, Donald Nolet, Anne-Marie de la Sablonnière.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROJET DE GUIDE SUR LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET LES ENTRAVES AU DROIT DE MANIFESTER : Émilie Charette, Nicole Filion, Vincent Greason, Lucie Lemonde.

COMITÉ D'ENCADREMENT DE LA TOURNÉE SUR LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET LE DROIT DE MANIFESTER: Nicole Filion, Pierre-Louis Fortin-Legris, Vincent Greason, Lucie Lemonde.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRATIQUES POLICIÈRES: Alain Arsenault, Pier Bélisle, Virginie Dufresne-Lemire, Nicole Filion, Pierre-Louis Fortin-Legris, Lynda Khelil, Line Lebrun, Albert Nsamirizi.

COMITÉ REVUE DROITS ET LIBERTÉS AUTOMNE 2019 : Martine Éloy, Christian Nadeau, Dominique Peschard, Alexandra Pierre.

COMITÉ REVUE DROITS ET LIBERTÉS PRINTEMPS 2020 : Chantal Demers, Martine Éloy, Dominique Peschard, Alexandra Pierre, Maude Prud'homme.

ANNEXE 1 -LISTE DES COMMUNIQUÉS, INTERVENTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES, PUBLICATIONS, REPRÉSENTATIONS ET ÉVÉNEMENTS EN 2019-2020

1.1 COMMUNIQUÉS ET INTERVENTIONS MÉDIATIQUES

FEMMES DÉTENUES

- Article sur 28 mises en demeure et les conditions de détention au Centre de détention Leclerc le Laval, La Presse, le 13 mai 2019, http://plus.lapresse.ca/screens/c458df57-7a8c-494f-a116-f79645ebf33a_7C_0.html
- Communiqué sur 28 mises en demeure et les conditions de détention au Centre de détention Leclerc le Laval, La Presse, le 13 mai 2019.
- Article sur les mises en demeure et les conditions de détention au Centre de détention Leclerc le Laval, L'Actualité (Presse canadienne), le 13 mai 2019, https://lactualite.com/actualites/plaintes-de-femmes-sur-les-conditions-de-detention-a-letablissement-leclerc/
- Article sur 28 mises en demeure et les conditions de détention au Centre de détention Leclerc le Laval, Journal Métro, 13 mai 2019,
 - $\underline{https://journal metro.com/actualites/national/2321003/plaintes-de-femmes-sur-les-conditions-de-detention-a-letablissement-leclerc/$
- Article sur 28 mises en demeure et les conditions de détention au Centre de détention Leclerc le Laval, Journal de Montréal, le 13 mai 2019, https://www.journaldemontreal.com/2019/05/13/conditions-de-detention-a-letablissement-leclerc-28-femmes-envoient-une-mise-en-demeure
- Référence à la LDL dans un article sur le député Alexandre Leduc et le Centre de détention Leclerc le Laval, le 20 juin 2019, https://www.lapresse.ca/actualites/politique/201906/20/01-5230953-quebec-refuse-lacces-a-letablissement-leclerc-a-un-depute-de-qs.php
- Référence à la LDL dans un article sur le député Alexandre Leduc et le Centre de détention Leclerc le Laval, le 20 juin 2019, https://montrealgazette.com/news/local-news/quebec-mna-barred-from-inspecting-controversial-leclerc-prison-in-laval
- Communiqué sur les femmes incarcérées au Centre de détention Leclerc le Laval et un engagement à signer un protocole facultatif, le 24 septembre 2019.
- Article sur les femmes incarcérées au Centre de détention Leclerc le Laval et un engagement à signer un protocole facultatif https://journalmetro.com/actualites/national/2381957/prison-leclerc-une-coalition-reclame-des-enquetes-independantes-aux-partis-federaux/
- Référence à Lucie Lemonde dans un article sur isolement cellulaire, Radio-Canada, le 28 septembre 2019, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1322325/isolement-cellulaire-protecteur-citoyens-retard-recours-collectif

- Référence à Lucie Lemonde dans un article sur isolement cellulaire, Radio-Canada, le 28 septembre 2019, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1322325/isolement-cellulaire-protecteur-citoyens-retard-recours-collectif
- Communiqué : Quatre ans de conditions de détention déplorables au Centre de détention Leclerc le Laval, le 6 mars 2020.
- Article sur les personnes en détention au Centre de détention Leclerc le Laval, Courrier Laval, le 8 mars 2020, https://courrierlaval.com/la-ldl-denonce-les-conditions-de-detention-a-la-prison-leclerc/

COVID-19 ET DROITS CIVILS ET POLITIQUES

- Communiqué : Géolocalisation cellulaire des personnes à l'ère du COVID-19, le 3 avril 2020.
- Article sur la géolocalisation, Journal Métro, le 3 avril 2020, https://journalmetro.com/techno/2435603/google-covid-19/
- Article sur la géolocalisation, Le Droit, le 3 avril 2020, https://www.ledroit.com/actualites/covid-19/covid-19-geolocalisation-et-denonciation-une-question-dethique-7e8f9c8e75145a44ea7077f779160655
- Article sur la géolocalisation, La Presse, le 3 avril 2020, https://www.lapresse.ca/covid-19/202004/03/01-5267844-recalcitrants-au-moins-une-personne-infectee-retrouvee-par-geolocalisation.php
- Article sur la géolocalisation, La Presse, le 4 avril 2020, https://www.lapresse.ca/covid-19/202004/04/01-5268026-garder-ses-droits-pendant-la-pandemie.php
- Article sur les libertés civiles, Le Soleil, le 4 avril 2020, https://www.lesoleil.com/actualite/les-canadiens-encourages-a-sassurer-que-leurs-droits-sont-respectes-pendant-le-confinement-a32845c890be169ca7753b842e316022
- Article sur les libertés civiles, CityNews Calgary, le 4 avril 2020, https://www.660citynews.com/2020/04/04/the-charter-still-applies-canadians-urged-to-monitor-civil-liberties-during-pandemic/
- Article sur les libertés civiles, CTV News, le 4 avril 2020, https://www.ctvnews.ca/canada/the-charter-still-applies-canadians-urged-to-monitor-civil-liberties-during-pandemic-1.4882742
- Article sur les libertés civiles, TVA Nouvelles, le 4 avril 2020, https://www.tvanouvelles.ca/2020/04/04/la-geolocalisation-doit-etre-une-mesure-dexception-plaide-la-ldl
- Article sur les libertés civiles, The Tri-City News, le 4 avril 2020, https://www.tricitynews.com/the-charter-still-applies-canadians-urged-to-monitor-civil-liberties-during-pandemic-1.24112853
- Article sur les libertés civiles, The National Observer, le 5 avril 2020, https://www.nationalobserver.com/2020/04/05/news/covid-19-endangering-democratic-rights
- Entrevue sur les libertés civiles post pandémie à l'émission ViewPoints, CJAD, le 18 avril 2020, https://liguedesdroits.ca/entrevue-emission-viewpoints-cjad-sur-covid-19-et-droits-humains/
- Article sur les mesures de confinement, Journal Métro, le 27 avril 2020, https://journalmetro.com/actualites/national/2441395/coronavirus-la-police-constate-une-conscientisation-de-la-population/
 - Article sur la géolocalisation, TVA Nouvelles 29 avril 2020, https://www.tvanouvelles.ca/2020/04/29/trudeau-ne-ferme-pas-la-porte-a-la-geolocalisation-de-cas-de-covid-19

COVID-19 ET PERSONNES EN DÉTENTION

- Communiqué : Personnes en détention et COVID-19; La seule solution pour éviter le pire est de réduire la population carcérale, le 19 mars 2020.

- Article sur la libération des détenu-e-s, Journal de Québec, le 19 mars 2020, https://www.journaldequebec.com/2020/03/19/covid-19-un-premier-cas-confirme-en-prison
- Article sur la libération des détenu-e-s, Le Devoir, le 19 mars 2020, https://www.ledevoir.com/societe/sante/575312/une-vingtaine-de-detenus-presentent-des-symptomes-du-coronavirus
- Article sur la libération des détenu-e-s, Radio-Canada, le 19 mars 2020, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1676590/covid-19-detenus-peine-fin-semaine-liberte-propagation-coronavirus
- Article sur la libération des détenu-e-s, La Presse, le 19 mars 2020, https://www.lapresse.ca/covid-19/202003/19/01-5265497-la-liberation-de-prisonniers-demandee-pour-eviter-un-feu-de-foret.php
- Article sur les peines intermittentes, La Presse, le 20 mars 2020, https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/202003/20/01-5265742-arret-temporaire-des-peines-discontinues-dans-les-prisons-provinciales.php
- Article sur les peines intermittentes, Radio-Canada, le 20 mars 2020, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1676590/covid-19-detenus-peine-fin-semaine-liberte-propagation-coronavirus
- Article sur les personnes en détention, Courrier Laval, le 22 mars 2020, https://courrierlaval.com/la-ldl-veut-contenir-la-propagation-dans-les-lieux-de-detention/
- Communiqué : Personnes en détention et COVID-19 ; L'urgence est de plus en plus grande, le 26 mars 2020.
- Article sur les personnes en détention, The Conversation, le 25 mars 2020, https://theconversation.com/pourquoi-vider-les-prisons-est-necessaire-134426
- Article sur les personnes en détention, Journal Métro, le 25 mars 2020, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2432840/coronavirus-a-laval-des-prisonniers-en-greve-de-la-faim/
- Article sur les personnes en détention, La Presse, le 26 mars 2020, https://www.lapresse.ca/covid-19/202003/26/01-5266580-une-aire-de-quarantaine-amenagee-dans-les-prisons-provinciales.php
- Article sur les personnes en détention, The Star, le 26 mars 2020, https://www.thestar.com/news/canada/2020/03/26/advocates-warn-of-covid-19-spread-in-jails-prisons.html
- Article sur les personnes en détention, Everything Grande Prairie, le 26 mars 2020, https://everythinggp.com/2020/03/26/a-death-sentence-advocates-warn-of-covid-19-spread-in-jails-prisons/
- Article sur les personnes en détention, La Voix de l'Est, le 26 mars 2020, https://www.lavoixdelest.ca/actualites/covid-19/covid-19-les-defenseurs-des-detenus-craignent-des-condamnations-a-mort-9d26f4140bd16f8b2526e3f94b9f6f9d
- Article sur les personnes en détention, Journal de Montréal, le 26 mars 2020, https://www.journaldemontreal.com/2020/03/26/prisons-et-covid-19-la-ligue-des-droits-et-libertes-sonne-lalarme
- Article sur les personnes en détention, Journal Métro, le 27 mars 2020, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2433646/greve-de-la-faim-a-laval-on-ne-peut-contraindre-un-individu-a-salimenter-dit-lasfc/
- Communiqué : Un soutien d'un océan à l'autre pour les détenus qui entament leur 5e jour de grève de la faim: les risques de la COVID-19 sont réels, le 28 mars 2020.
- Article sur les personnes migrantes en détention, Journal de Montréal, le 28 mars 2020, https://www.journaldemontreal.com/2020/03/28/covid-19-appel-a-la-liberation-des-migrants-detenus
- Article sur les personnes en détention, CTV News, le 31 mars 2020, https://www.ctvnews.ca/health/coronavirus/loved-ones-of-inmates-worry-covid-19-will-spread-like-wildfire-in-the-prison-system-1.4877044

- Article sur les personnes en détention, The Loop, le 31 mars 2020, https://www.theloop.ca/ctvnews/loved-ones-of-inmates-worry-covid-19-will-spread-like-wildfire-in-the-prison-system/
- Communiqué : COVID-19 Libération de détenu-e-s dans les pénitenciers fédéraux Québec doit emboiter le pas sans attendre, le 1er avril 2020.
- Article sur la détention de personnes migrantes, Ricochet Media, le 1er avril 2020, https://ricochet.media/en/3018/canada-still-holding-migrants-in-detention-centre-where-many-fear-exposure-to-coronavirus
- Article sur un employé infecté dans un centre de détention, Journal Métro Montréal, le 8 avril 2020, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2436741/covid-19-un-employe-infecte-dans-un-centre-de-detention-pour-migrants-de-laval/
- Article sur la santé publique et les détenu-e-s, The McGill Daily (blog), le 5 avril 2020, https://www.mcgilldaily.com/2020/04/public-health-includes-prisoners/
- Communiqué : Des détenus récemment libérés témoignent Conférence de presse COVID-19 dans lieux de détention, le 9 avril 2020.
- Conférence de presse « La libération des détenu-e-s » de la LDL avec l'Association des avocats et avocates en droit carcéral du Québec (AAADCQ) et Solidarité sans frontières (SSF), le 9 avril 2020
- Article sur le confinement 23h/24 des détenu-e-s, TVA Nouvelles, le 9 avril 2020, https://www.tvanouvelles.ca/2020/04/09/un-detenu-isole-23-heures-sur-24-a-cause-de-la-covid-19
- Article sur les détenues du pénitencier à Joliette, Le Journal de Montréal, le 9 avril 2020, https://www.journaldemontreal.com/2020/04/09/covid-19-des-detenues-de-letablissement-de-joliette-sinquietent
- Entrevue sur la libération des détenu-e-s avec Me Sylvie Bordelais, vice-présidente de l'Association des avocates en droit carcéral du Québec (AAADCQ) suite à la conférence de presse conjointe, QUB Radio, émission de Geneviève Pettersen, le 9 avril 2020, https://www.qub.radio/balado/les-effrontees/episode/genevi-ve-pettersen-t-l-phone-son-grand-p-re
- Article sur la libération des détenu-e-s, La Presse, le 9 avril 2020, https://www.lapresse.ca/covid-19/202004/09/01-5268703-trois-organismes-reiterent-leurs-appels-a-la-liberation-de-detenus.php
- Article sur le confinement 23h/24 des détenu-e-s, Le Journal de Montréal, le 9 avril 2020, https://www.journaldemontreal.com/2020/04/09/covid-19-un-detenu-isole-23-heures-sur-24
- Article sur la situation dans les prisons, Ricochet, le 10 avril 2020, https://ricochet.media/fr/3033/covid-19-et-prisons-les-organismes-de-defense-de-droits-tirent-lalarme
- Communiqué : Le gouvernement Legault a été avisé des risques COVID-19 dans les lieux de détention au Québec, le 15 avril 2020.
- Article sur la baisse de détenu-e-s dans les prisons provinciales, La Presse, le 16 avril 2020, https://www.lapresse.ca/covid-19/202004/15/01-5269536-600-detenus-de-moins-dans-les-prisons-provinciales.php
- Article sur 25 détenus déclarés positifs à Laval, Courrier Laval, le 16 avril 2020, https://courrierlaval.com/25-detenus-declares-positifs-dans-des-prisons-de-laval/
- Communiqué : COVID-19 et prisons provinciales Les données doivent être rendues publiques, le 22 avril 2020.
- Article sur la situation des personnes en détention, L'Actualité, le 22 avril 2020, https://lactualite.com/actualites/covid-19-etat-de-la-situation-le-bilan-continue-a-salourdir/
- Article sur les prisons et le manque de transparence, La Presse, le 22 avril 2020, https://www.lapresse.ca/covid-19/202004/22/01-5270380-prisons-quebec-manque-de-transparence-deplore-la-ligue-des-droits-et-libertes.php

- Article sur les prisons et pandémie, Ricochet, le 23 avril 2020, https://ricochet.media/fr/3059/apres-les-chsld-les-prisons-sont-elles-le-prochain-vivier-embarrassant-pour-les-gouvernements-provincial-et-federal

COVID-19 DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS (DESC)

- Communiqué : Décret permettant de réaffecter le personnel des commissions scolaires; Gouverner dans l'urgence : pourquoi adopter un mode autoritaire?, le 20 mars 2020.
- Communiqué : Renvoi de tous les demandeurs d'asile aux États-Unis; une décision qui va à l'encontre des efforts pour contrer la pandémie, le 21 mars 2020.
- Lettre ouverte, Négociations syndicales, gouvernance autoritaire et droits sociaux, Le Soleil, le 31 mars 2020, https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/negociations-syndicales-gouvernance-autoritaire-et-droits-sociaux-8ba179839f7aaeb0b6c33cce31352b5a
- Communiqué : COVID-19 Des mesures adaptées aux populations vulnérables et marginalisées, le 27 mars 2020.
- Article sur les personnes migrantes, Le Journal de Montréal, le 10 avril 2020, https://www.journaldemontreal.com/2020/04/11/le-canada-devra-revoir-sa-relation-avec-les-etats-unis
- Lettre ouverte sur l'enseignement à distance et les inégalités sociales, Le Soleil, le 15 avril 2020, https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/la-distanciation-sociale-de-lenseignement-peut-creuser-les-inegalites-fe719b066a371fc691336c65305319588
- Entrevue sur l'enseignement à distance et les inégalités sociales, Radio-Canada, le 28 avril 2020, https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/le-reveil-ile-du-prince-edouard/episodes/462084/rattrapage-du-mardi-28-avril-2020/9
- Communiqué : Mesures d'urgence et déconfinement La crise sanitaire révèle de vieilles urgences déjà bien connues, le 28 avril 2020.
- Conférence de presse, Mesures d'urgence et déconfinement La crise sanitaire révèle de vieilles urgences déjà bien connues, le 28 avril 2020.
- Article sur les droits humains en situation de pandémie, L'Actualité, le 28 avril 2020, https://lactualite.com/actualites/gare-a-la-gouvernance-par-decrets-et-a-la-surveillance-demasse-avertit-un-organisme/
- Article sur les droits humains en situation de pandémie, Radio-Canada, le 28 avril 2020, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1698128/pandemie-droits-sociaux-surveillence
- Article sur les droits humains en situation de pandémie, La Presse, le 28 avril 2020, https://www.lapresse.ca/covid-19/202004/28/01-5271282-la-ligue-des-droits-et-libertes-met-en-garde-contre-la-gouvernance-par-decrets-et-la-surveillance.php
- Article sur les droits humains en situation de pandémie, Le Soleil, le 28 avril 2020, <a href="https://www.lesoleil.com/actualite/covid-19/gare-a-la-gouvernance-par-decrets-et-a-la-surveillance-de-masse-avertit-la-ligue-des-droits-et-libertes-ef0db9d2744b501dac97c8fb9566a057
- Article sur les droits humains en situation de pandémie, La Tribune, le 28 avril 2020, https://www.latribune.ca/covid-19/gare-a-la-gouvernance-par-decrets-et-a-la-surveillance-demasse-avertit-la-ligue-des-droits-et-libertes-ef0db9d2744b501dac97c8fb9566a057
- Article sur les droits humains en situation de pandémie, Le Droit, le 28 avril 2020, <a href="https://www.ledroit.com/actualites/covid-19/gare-a-la-gouvernance-par-decrets-et-a-la-surveillance-de-masse-avertit-la-ligue-des-droits-et-libertes-ef0db9d2744b501dac97c8fb9566a057
- Article sur les droits humains en situation de pandémie, Le Nouvelliste, le 28 avril 2020, <a href="https://www.lenouvelliste.ca/actualites/covid-19/gare-a-la-gouvernance-par-decrets-et-a-la-surveillance-de-masse-avertit-la-ligue-des-droits-et-libertes-ef0db9d2744b501dac97c8fb9566a057

- Article sur les droits humains en situation de pandémie, Journal Métro, le 28 avril 2020, https://journalmetro.com/actualites/national/2441714/deconfinement-quebec-appele-a-prendre-en-compte-les-droits-de-la-population/

LIBERTÉ D'EXPRESSION

- Communiqué sur deux plaintes pour profilage politique devant le Tribunal des droits de la personne, le 28 mai 2019.
- Article sur le profilage politique, TVA Nouvelles, le 28 mai 2019, https://www.tvanouvelles.ca/2019/05/28/profilage-politique-au-spvm-1
- Référence à la LDL dans un article sur la liberté d'expression, Ricochet, le 25 juin 2019, https://ricochet.media/fr/2671/voyons-maintenant-qui-se-preoccupe-sincerement-de-la-neutralite-policiere
- Communiqué sur l'obligation de garantir le droit de manifester des Québécois-e-s, le 12 septembre 2019.
- Référence au projet de recherche du Service aux collectivités (SAC) et de la LDL : Entraves à la liberté d'expression : les règlements municipaux sous la loupe http://www.uquebec.ca/reseau/fr/medias/actualites-du-reseau/trois-projets-du-service-aux-collectivites-subventionnes
- Lettre d'opinion sur le règlement P-6 co-signée par la LDL, le 12 novembre 2019.
- Lettre d'opinion sur le règlement P-6, The Montreal Gazette, le 12 novembre 2019, https://montrealgazette.com/opinion/opinion-montreal-should-repeal-its-anti-protest-bylaw-p-6
- Lettre d'opinion sur le règlement P-6, La Presse, le 13 novembre 2019, http://plus.lapresse.ca/screens/c103850a-e486-43c4-9ff8-995d159474f6__7C___0.html
- Article sur le règlement P-6, Le Devoir, le 13 novembre 2019, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2397395/manifestations-la-ville-de-montreal-supprimera-le-reglement-p-6-lundi-prochain/
- Article sur le règlement P-6, Le Devoir, le 13 novembre 2019, https://www.ledevoir.com/politique/montreal/566899/montreal-decrete-la-fin-du-reglement-p-6
- Article sur le règlement P-6, Journal 24 heures, le 13 novembre 2019, https://www.journaldemontreal.com/2019/11/13/montreal-va-abroger-son-reglement-anti-manif
- Communiqué sur l'abrogation de P-6 par la Ville de Montréal, le 13 novembre 2019.
- Chronique sur le règlement P-6, Journal Métro, le 14 novembre 2019, https://journalmetro.com/opinions/dalila-awada/2397685/p6-6-la-democratie-sans-entraves/
- Communiqué sur l'abrogation du règlement P-6, le 17 décembre 2019.
- Article sur le lancement du guide « Le droit de manifester au Québec. Les règlements municipaux sous la loupe », Journal Métro, le 5 février 2020, https://journalmetro.com/actualites/national/2417617/guide-limiter-reglements-antimanifestations-municipalites-quebec/
- Article sur le lancement du guide « Le droit de manifester au Québec. Les règlements municipaux sous la loupe », Montréal Campus, le 10 février 2020, https://montrealcampus.ca/2020/02/10/le-droit-de-manifester-toujours-en-peril-selon-la-ligue-des-droits-et-libertes/
- Article sur le lancement du guide « Le droit de manifester au Québec. Les règlements municipaux sous la loupe », Actualités UQAM, le 18 février 2020, https://www.actualites.uqam.ca/2020/manifester-droit-mis-mal
- Article sur le droit de manifester, Radio-Canada, le 25 février 2020, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1539830/kenney-economie-infrastructures-essentielles-assemblee-legilsative-blocage-trains
- Entrevue de Lucie Lemonde sur la liberté d'expression des élu-e-s, Radio-Canada Sherbrooke, le 28 février 2020, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1541638/reglement-sherbrooke-droits-injure-elu-fonctionnaire-ville-libertes

- Article sur la liberté d'expression des élu-e-s, Radio-Canada Sherbrooke, le 28 février 2020, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1541638/reglement-sherbrooke-droits-injure-elu-fonctionnaire-ville-libertes

MISSION D'OBSERVATION SUR LE G-7

- Communiqué sur le Procès des deux dernières personnes arrêtées lors du G7, le 27 mai 2019.

RACISME SYSTÉMIQUE

- Communiqué sur les consultations particulières du projet de loi 21, le 3 mai 2019.
- Communiqué sur la LDL en commission parlementaire sur le projet de loi 21, le 16 mai 2019.
- Article sur le passage en commission parlementaire sur le projet de loi 21, Le Devoir, le 17 mai 2019, https://www.ledevoir.com/politique/quebec/554545/le-conseil-du-statut-de-la-femme-n-appuie-pas-l-interdiction-du-port-de-signes-religieux-chez-les-enseignants
- Article sur la LDL en commission parlementaire sur le projet de loi 21, TVA Nouvelles, 16 mai 2019
- Article sur la LDL en commission parlementaire sur le projet de loi 21, Radio-Canada, 16 mai 2019
- Communiqué sur le projet de loi 21 adopté sous bâillon, le 14 juin 2019.
- Référence à la LDL sur une manifestation contre la loi 21, Le Devoir, le 28 septembre 2019, https://www.ledevoir.com/politique/quebec/563693/nouvelle-mobilisation-contre-la-loi-sur-la-laicite-a-montreal
- Communiqué sur le mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), le 1er novembre 2019.
- Lancement de la capsule vidéo sur le racisme systémique, le 10 décembre 2019.
 - Article sur le racisme systémique, Journal Métro, le 25 février 2020, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2423205/attaques-islamophobes-le-gouvernement-silencieux-denonce-un-expert/

DROITS HUMAINS

- Communiqué conjoint avec 14 organisations, dont la LDL, concernant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies qui rappelle au Canada et au Québec que la santé est un droit, le 25 juin 2019
- Article sur le Conseil des droits de l'homme des Nations unies rappelle au Canada et au Québec que la santé est un droit, Radio-Canada International, le 2 juillet 2019, https://www.rcinet.ca/fr/2019/06/27/le-conseil-des-droits-de-lhomme-des-nations-unies-rappelle-au-canada-et-au-quebec-que-la-sante-est-un-droit-humain/
- Lettre ouverte : Québec et Ottawa tournent les coins ronds pour les droits humains, Le Soleil, le 19 décembre 2019, https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/quebec-et-ottawa-tournent-les-coinsronds-pour-les-droits-humains-204ac062e21b19a159f5e4faadea8d5f

PEUPLES AUTOCHTONES

- Communiqué sur le rapport de la Commission Viens, le 30 septembre 2019.

POLICE

- Communiqué Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), 3 ans d'enquête, 126 enquêtes, 0 accusation, le 23 mai 2019.

- Article sur l'augmentation de l'utilisation du Taser par le SPVM depuis 2013, Journal Métro, le 11 juin 2019, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2334500/lutilisation-grandissante-dutaser-au-spvm-preoccupe-montreal/
- Article sur l'augmentation de l'utilisation du Taser par le SPVM depuis 2013, Journal 24 heures, le 11 juin 2019, https://www.journaldemontreal.com/2019/06/11/police-de-montreal--hausse-exponentielle-de-lutilisation-des-tasers
- Avis aux médias pour conférence de presse sur le BEI, le 16 septembre 2019
- Communiqué sur le BEI, le 16 septembre 2019.
- Conférence de presse sur le BEI, le 16 septembre 2019.
- Article sur le BEI, Journal Métro, le 16 septembre 2019, https://journalmetro.com/actualites/national/2377869/fronde-contre-le-manque-dindependance-du-bei/
- Article sur le BEI, Actualité, le 16 septembre 2019, https://lactualite.com/actualites/des-organismes-reclament-une-commission-parlementaire-sur-le-bilan-du-bei/
- Article sur le BEI, CBC News, le 16 septembre 2019, https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/bei-report-quebec-bureau-1.5285124
- Article sur le BEI, La Presse, le 16 septembre 2019, https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/201909/16/01-5241449-bei-des-victimes-reclament-une-commission-parlementaire.php
- Article sur le BEI, Radio-Canada, le 16 septembre 2019, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1303036/organismes-reclament-commission-parlementaire-bilan-bureau-enquetes-independantes-bei
- Article sur le BEI, Montreal Gazette, le 16 septembre 2019, https://montrealgazette.com/news/local-news/cops-probing-cops-quebec-rights-groups-push-for-more-transparency
- Article sur le BEI, CTV News, le 16 septembre 2019, https://www.ctvnews.ca/canada/quebec-watchdog-criticized-over-investigations-of-police-shootings-1.4595650
- Article sur le BEI, The Globe and Mail, le 16 septembre 2019, https://www.theglobeandmail.com/canada/article-advocates-and-families-criticize-quebec-watchdog-over-investigations/
- Article sur le BEI, Le Devoir, le 16 septembre 2019, https://www.ledevoir.com/politique/quebec/562779/des-organismes-reclament-une-commission-parlementaire-sur-le-bilan-du-bei
- Article sur le BEI, Journal de Montréal, section 24 heures, le 16 septembre 2019, https://www.journaldemontreal.com/2019/09/16/rapport-du-bei-les-victimes-exigent-une-commission-parlementaire-1
- Article sur le BEI, Journal 24 heures, le 17 septembre 2019
- Article sur le BEI, Le Soleil, le 16 septembre 2019, https://www.lesoleil.com/actualite/justice-et-faits-divers/une-commission-parlementaire-sur-le-bilan-du-bei-reclamee-8cfc9ad942ee5811b4f1d775b5c9c264
- Article sur le BEI, Le Droit, le 16 septembre 2019, https://www.ledroit.com/actualites/le-fil-groupe-capitales-medias/une-commission-parlementaire-sur-le-bilan-du-bei-reclamee-8cfc9ad942ee5811b4f1d775b5c9c264
- Article sur le BEI, Le Nouvelliste, le 16 septembre 2019, https://www.lenouvelliste.ca/actualites/une-commission-parlementaire-sur-le-bilan-du-bei-reclamee-8cfc9ad942ee5811b4f1d775b5c9c264
- Article sur le BEI, La Tribune, le 16 septembre 2019, https://www.latribune.ca/actualites/une-commission-parlementaire-sur-le-bilan-du-bei-reclamee-8cfc9ad942ee5811b4f1d775b5c9c264
- Article sur le BEI, La Voix de l'est, le 16 septembre 2019, https://www.lavoixdelest.ca/actualites/une-commission-parlementaire-sur-le-bilan-du-bei-reclamee-8cfc9ad942ee5811b4f1d775b5c9c264
- Communiqué sur le Rapport du BEI, le 25 septembre 2019.

- Article sur le Rapport du BEI, Global News, le 25 septembre 2019, https://globalnews.ca/news/5951657/officers-should-be-required-to-co-operate-with-probes-says-quebec-police-watchdog/
- Article sur le Rapport du BEI, The Globe and Mail, le 25 septembre 2019, https://www.theglobeandmail.com/canada/article-quebec-police-watchdog-says-officers-should-be-required-to-co-operate-2/
- Communiqué sur le rapport du SPVM « Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées », la LDL demande une séance publique de la Commission de la sécurité publique (CSP) en octobre, le 7 octobre 2019.
- Avis aux médias sur la présence de la LDL à la séance de la Sécurité publique à la Ville de Montréal pour demander de tenir une séance spéciale de la CSP, le 8 octobre 2019.
- Article sur la demande de la LDL à la CSP pour tenir une séance, Journal Métro, le 8 octobre 2019, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2386213/rapport-accablant-la-ligue-des-noirs-du-quebec-demande-la-mise-sous-tutelle-du-spvm/
- Article sur la demande de la LDL à la CSP pour tenir une séance, Journal 24 heures, le 8 octobre 2019, https://www.journaldemontreal.com/2019/10/08/la-ligue-des-noirs-demande-la-mise-sous-tutelle-du-spvm-1
- Article sur la demande de la LDL à la CSP pour tenir une séance, Montreal Gazette, le 8 octobre 2019, https://montrealgazette.com/news/local-news/brutal-reality-report-on-spvms-systemic-biases-no-surprise-for-many
- Article sur le profilage racial et le SPVM, Le Soleil de Châteauguay, 9 octobre 2019, https://www.cybersoleil.com/pour-que-les-citoyens-fassent-a-nouveau-confiance-aux-policiers/
- Article sur le profilage racial et le SPVM, Le Devoir, le 12 octobre 2019, https://www.ledevoir.com/societe/564700/le-profilage-ici-comme-ailleurs
- Référence à la LDL concernant le moratoire demandé sur les interpellations par les policiers, Journal Métro, le 22 octobre 2019, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2390075/un-elu-demande-un-moratoire-immediat-sur-les-interpellations-policieres-a-montreal/
- Communiqué concernant le manque de transparence du BEI (mort de Riley Fairholm), le 29 octobre 2019.
- Entrevue concernant le manque de transparence du BEI (mort de Riley Fairholm) à Radio-Canada Sherbrooke, le 29 octobre 2019, https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/Ecoutez-lestrie/episodes/446793/audio-fil-du-mardi-29-octobre-2019
- Article concernant le manque de transparence du BEI (mort de Riley Fairholm), Journal de Montréal, le 29 octobre 2019, https://www.journaldemontreal.com/2019/10/29/mort-de-riley-fairholm-plus-de-transparence-demandee
- Article concernant le manque de transparence du BEI (mort de Riley Fairholm), TVA Nouvelles, le 29 octobre 2019, https://www.journaldemontreal.com/2019/10/29/mort-de-riley-fairholm-plus-de-transparence-demandee
- Article sur la séance de la CSP portant sur le rapport « Les interpellations ... interpellées » Journal Métro, le 8 novembre 2019, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2396141/rapport-accablant-le-spvm-repondra-aux-questions-des-citoyens-le-22-novembre/
- Communiqué sur le refus du gouvernement d'examiner publiquement les activités du BEI, le 15 novembre 2019.
- Article sur la séance de la CSP portant sur le rapport « Les interpellations ... interpellées », CBC News, le 22 novembre 2019, https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/human-rights-commission-racial-profiling-1.5369444
- Entrevue à Z Télé concernant la consultation publique sur le racisme systémique à Montréal, par Eve-Marie Lacasse, en novembre 2019.
- Communiqué : Livre vert sur la police la société civile doit être consultée, le 5 décembre 2019.
- Conférence de presse sur la demande d'aide financière au Ministère de la sécurité publique (MSP) dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, Centre Saint-Pierre, le 30 janvier 2020.

- Communiqué de presse sur la demande d'aide financière au MSP dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, le 30 janvier 2020.
- Article sur la demande d'aide financière au MSP dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, Journal Métro, le 30 janvier 2020, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2416238/enquete-mort-pierre-coriolan-quebec-aide-financiere-famille/
- Article sur la demande d'aide financière au MSP dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, La Presse, le 30 janvier 2020, https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/202001/30/01-5258898-mort-de-pierre-coriolan-quebec-presse-de-payer-les-honoraires-davocat-tel-que-promis.php
- Article sur la demande d'aide financière au MSP dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, CBC News, le 30 janvier 2020, https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/quebec-pierre-corolian-lawyer-1.5446191
- Article sur la demande d'aide financière au MSP dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, Radio-Canada, le 30 janvier 2020, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1498721/frais-avocat-famille-pierre-coriolan-demande-respect-loi
- Article sur la demande d'aide financière au MSP dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, CityNews, le 31 janvier 2020, https://montreal.citynews.ca/video/2020/01/30/inquest-into-pierre-coriolans-death/
- Article sur la demande d'aide financière au MSP dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, The Montreal Gazette, le 31 janvier 2020, https://montrealgazette.com/news/local-news/family-of-black-man-shot-by-police-waits-to-hear-if-quebec-will-help-pay-legal-fees
- Article sur la demande d'aide financière au MSP dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, National Post, le 31 janvier 2020, https://nationalpost.com/pmn/news-pmn/canada-news-pmn/family-of-man-shot-dead-by-police-wants-quebec-to-pay-for-lawyer-at-inquest
- Article sur la demande d'aide financière au MSP dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, Global News, le 31 janvier 2020, https://globalnews.ca/news/6485976/family-quebec-man-montreal-police-financi
- Article sur la demande d'aide financière au MSP dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, Le Devoir, le 31 janvier 2020, https://www.ledevoir.com/societe/571869/la-famille-de-pierre-coriolan-demande-de-l-aide-a-quebec-pour-payer-les-frais-d-avocat
- Communiqué pour rappeler la tenue de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan aux mains du SPVM, le 10 février 2020.
- Article sur la demande d'aide financière au MSP dans le cadre de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan, Le droit Inc., le 12 février 2020, https://www.droit-inc.com/article26226-Un-avocat-pro-bono-veut-que-Quebec-respecte-sa-parole
- Communiqué sur le début de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan aux mains du SPVM, le 17 février 2020.
- Article sur le début de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan aux mains du SPVM, Journal Métro, le 17 février 2020, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2420950/enquete-du-coroner-une-aide-financiere-pour-la-famille-de-pierre-coriolan/
 - Article sur le début de l'enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan aux mains du SPVM, Le Devoir, le 18 février 2020, https://www.ledevoir.com/societe/573179/pierre-coriolan-avait-consomme-de-la-cocaine-avant-l-intervention-policiere-qui-lui-a-coute-la-vie

SURVEILLANCE DES POPULATIONS

- Article sur la soirée publique Big data, surveillance et démocratie, Le délit français, le 21 janvier 2020, https://www.delitfrancais.com/2020/01/21/gafam-contre-democratie/
- Article sur les logiciels de reconnaissance faciale utilisés au SPVM, La Presse, le 18 février 2020, https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/202002/17/01-5261371-reconnaissance-faciale-le-spvm-refuse-de-dire-sil-utilise-un-logiciel-controverse.php
- Article sur l'utilisation par le SPVM des outils de reconnaissance faciale, La Presse, le 27 février 2020, https://www.lapresse.ca/actualites/202002/26/01-5262536-bell-veut-vous-faire-suivre-encontinu.php
- Communiqué : Une réglementation adéquate de l'IA est essentielle, plusieurs droits humains ne sont pas protégés par les lois actuelles, le 5 mars 2020.

1.2 ACTIVITÉS DE LA LDL

- Journée de formation et de réflexion sur la fiscalisation de la protection sociale, à Montréal, le 15 mai 2019.
- Assemblée générale de la LDL, à Montréal, le 13 juin 2019.
- Journée de réflexion et de discussion sur le profilage discriminatoire dans l'espace public, à Montréal, le 14 novembre 2019.
- Soirée publique « Big data, liberté et démocratie », à Montréal, le 16 janvier 2020.
- Premier lancement du guide « Entraves au droit de manifester : les règlements municipaux sous la loupe », à Montréal, le 4 février 2020.
- Second lancement du guide « Entraves au droit de manifester : les règlements municipaux sous la loupe », à Québec, le 24 février 2020.

1.3 INTERVENTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES

INTERVENTIONS DEVANT LES INSTANCES CANADIENNES, QUÉBÉCOISES ET AUTRES

- Mémoire et présentation sur le projet de loi C-59, Loi concernant des questions de sécurité nationale, devant le Comité permanent du Sénat sur la sécurité nationale et la défense, le 6 mai 2019.
- Rencontre avec Rosannie Filato, conseillère élue à la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique au Comité exécutif, et Alex Norris, conseiller associé à la sécurité publique, pour faire le point sur les dossiers reliés à la sécurité publique, le 7 mai 2019.
- Mémoire et présentation lors des consultations particulières sur le projet de loi 21, Loi sur la laïcité de l'État, à l'Assemblée nationale du Québec, le 16 mai 2019.
- Rencontre avec le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) sur la révision législative de la Charte ainsi que sur le Centre de détention Leclerc le Laval, le 21 mai 2019.
- Demande d'avis juridique à la CDPDJ sur la discrimination systémique dont sont victimes les femmes détenues au Centre de détention Leclerc le Laval, le 9 septembre 2019.
- Rencontre avec Rosannie Filato, conseillère élue à la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique au Comité exécutif, et Alex Norris, conseiller associé à la sécurité publique, pour faire le point sur les dossiers reliés à la sécurité publique, le 23 septembre 2019.
- Participation à une séance de consultation sur le profilage racial et profilage social du MSP, le 26 septembre 2019.
- Publication d'un mémoire sur le racisme et les discriminations systémiques dans le cadre de la consultation publique de l'OCPM, le 4 octobre 2020.
- Participation à la séance de la CSP pour demander de tenir une séance publique sur le rapport indépendant « Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées », le 8 octobre 2019.

- Rencontre téléphonique avec le député de Québec solidaire responsable du dossier de la sécurité publique, Alexandre Leduc, sur le BEI, le 18 octobre 2019.
- Rencontre téléphonique avec l'attachée politique du bureau de l'opposition officielle à Québec sur le BEI, le 22 octobre 2019.
- Présentation du mémoire de la LDL sur le racisme et la discrimination systémiques devant l'OCMP, le 14 novembre 2020.
- Interventions lors de la période de questions du public du Conseil municipal de la Ville de Montréal sur le profilage racial (interpellations policières) et l'abrogation du Règlement municipal P-6, le 18 novembre 2019.
- Participation à une séance de la CSP sur le rapport indépendant sur les interpellations, le 22 novembre 2019.
- Participation à une séance de la CSP sur le suivi des services de la Ville des recommandations de la consultation publique sur le profilage de 2017, le 21 janvier 2020.
- Participation à une journée de travail du MSP sur le profilage racial et social, le 30 janvier 2020.
- Rencontre avec le président et la vice-présidente de la CDPDJ sur la question des droits dans le cadre de la crise de la COVID-19, le 6 avril 2020.
- Rencontre avec l'équipe de la Protectrice du citoyen sur les conditions de détention dans les prisons lors de la crise de la COVID-19, le 16 avril 2020.

LETTRES ET CAMPAGNES DE LETTRES

- Lettre à la directrice du BEI concernant certaines applications de ses prérogatives, le 6 mai 2019.
- Lettre à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, concernant la Division des Affaires internes du SPVM, le 10 juin 2019.
- Lettre à Rosannie Filato et Alex Norris, responsables de la Sécurité publique à la Ville de Montréal, pour la tenue d'une consultation sur les méthodes d'intervention du SPVM, le 18 juin 2019.
- Lettre à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, exigeant que le bilan des trois premières années d'enquêtes du BEI fasse l'objet d'une commission parlementaire, le 13 septembre 2019.
- Campagne de lettres s'adressant à la ministre Guilbault exigeant que le bilan des trois premières années d'enquêtes du BEI fasse l'objet d'une commission parlementaire, le 16 septembre 2019.
- Lettres aux députés de l'opposition responsables des dossiers de sécurité publique leur demandant d'intervenir auprès de la ministre de la Sécurité publique afin que le bilan des trois premières années d'enquêtes du BEI fasse l'objet d'une commission parlementaire, le 17 septembre 2019.
- Lettres à tous les membres de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec demandant que bilan des trois premières années d'enquêtes du BEI fasse l'objet d'une commission parlementaire, le 17 septembre 2019.
- Lettre aux chefs des 5 partis fédéraux représentés à Ottawa afin que le Canada ratifie le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants, s'ils forment le prochain gouvernement à Ottawa, le 23 septembre 2019.
- Lettre aux candidat-e-s du comté Alfred-Pellan (où se trouve le Centre détention Leclerc de Laval) qui se présentent pour les 5 partis fédéraux représentés à Ottawa afin que le Canada ratifie le *Protocole facultatif* se rapportant à la *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants*, s'ils forment prochain gouvernement à Ottawa, le 23 septembre 2019.
- Lettre aux membres de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec leur demandant de tenir une commission parlementaire sur le bilan des 3 premières années d'activités du BEI, le 25 septembre 2019.

- Lettre à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, lui demandant de tenir une commission parlementaire sur le bilan des 3 premières années d'activités du BEI, le 25 septembre 2019.
- Lettre au président de la CDPDJ, demandant comment celle-ci comptait faire le suivi sur sa recommandation concernant une commission parlementaire sur le bilan des 3 premières années d'activités du BEI, le 30 septembre 2019.
- Lettre à Rosannie Filato et Alex Norris, responsables de la Sécurité publique à la Ville de Montréal, demandant une séance spéciale de la Commission de sécurité publique sur le rapport indépendant, le 9 octobre 2019.
- Lettre à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, demandant à ce que la société civile soit entendue dans le cadre des consultations publiques entourant le livre vert sur la police, le 4 décembre 2019.
- Lettre au président de la CDPDJ concernant le Centre de détention Leclerc de Laval, le 12 décembre 2019.
- Lettre au Conseil de Ville de Montréal afin que la Ville fasse des représentations auprès de la ministre de la Justice afin que le gouvernement du Québec défraie les coûts de représentation de la famille Coriolan pour l'enquête du coroner sur la mort de Pierre Coriolan en 2020, le 23 janvier 2020.
- Lettre à la ministre de la Sécurité publique et à la ministre de la Justice afin que le gouvernement du Québec défraie les coûts de représentation de la famille Coriolan pour l'enquête du coroner sur la mort de Pierre Coriolan en 2020, le 5 février 2020.
- Lettre aux ministres fédéraux sur la réduction de la population carcérale en temps de pandémie, le 19 mars 2020.
- Lettre aux ministres provinciaux sur la réduction de la population carcérale en temps de pandémie, le 19 mars 2020.
- Lettre de suivi aux ministres fédéraux sur la réduction de la population carcérale en temps de pandémie, le 27 mars 2020.
- Lettre de suivi aux ministres provinciaux et à la Direction nationale de santé publique sur la réduction de la population carcérale en temps de pandémie, le 27 mars 2020.
- Lettre à la mairesse de Montréal, à la responsable de la sécurité publique au Comité exécutif de la Ville et au directeur du SPVM sur les interpellations policières en temps de pandémie, le 31 mars 2020.
- Lettre à la Protectrice du Citoyen afin de lui demander des informations sur son rôle en ces temps de pandémie, le 1^{er} avril 2020.
- Lettre au président de la CDPDJ afin de solliciter une rencontre sur la crise de la COVID-19, le 1^{er} avril 2020.
- Lettre de suivi aux ministres provinciaux et à la Direction nationale de santé publique sur la réduction de la population carcérale en temps de pandémie, le 15 avril 2020.
- Lettre aux ministres provinciaux et à la Direction nationale de santé publique concernant la transparence sur la situation dans les prisons en temps de pandémie, le 22 avril 2020.
- Lettre à la Protectrice du citoyen lui demandant de s'exprimer publiquement sur la situation dans les prisons dans le contexte de la crise sanitaire, le 23 avril 2020.
- Lettre au ministère de la Santé et des Services sociaux concernant ses responsabilités quant à la situation dans les prisons provinciales dans le contexte de la crise sanitaire, le 25 avril 2020.
- Lettre de suivi à la Protectrice du citoyen lui demandant à nouveau de s'exprimer publiquement sur la situation dans les prisons dans le contexte de la crise sanitaire, le 29 avril 2020.
- Lettre aux Directions régionales de santé publique de Montréal et de Laval ainsi qu'à la mairie de ces villes au sujet de la situation dans les prisons situées sur leurs territoires, le 29 avril 2020.
- Lettre au SPVM et à la Ville de Montréal demandant que les corps de police rendent publiques des données sur les interventions policières liées à la pandémie de la COVID-19, le 30 avril 2019.

APPUIS

- Appui à la déclaration contre la construction d'une prison pour les migrant-e-s et réfugié-e-s à Laval, le 16 mai 2019.
- Lettre au ministre Duclos et à la ministre Mc Cann en appui au Réseau solidarité itinérance Québec (RSIQ) pour une Entente Québec-Canada qui consolide une approche globale et communautaire dans la lutte à l'itinérance, le 11 juin 2019.
- Appui à la campagne de lettre de soutien à la mobilisation contre la prison pour migrant-e-s à Laval lancée par le comité anti-détention de Solidarité sans frontière, le 23 septembre 2019.
- Appui à la demande de financement de l'Observatoire sur les profilages, le 21 octobre 2019.
- Appui à la campagne du coquelicot blanc du Collectif échec à la guerre et à la publication d'une Déclaration à la mémoire de toutes les victimes des guerres, le 29 octobre 2019.
- Appui à la demande du cabinet Arseneault Dufresne Wee Avocats auprès des ministres de la Sécurité publique et de la Justice afin que le gouvernement du Québec défraie les coûts de représentation de la famille Coriolan pour l'enquête du coroner sur la mort de Pierre Coriolan en 2020, le 28 octobre 2019.
- Appui à la Déclaration communautaire *Ensemble contre la gentrification à Parc-Extension* initiée par le Comité d'action de Parc-Extension, le 20 novembre 2019.
- Appui à la Déclaration *Le droit au logement social, un droit pour tous et toutes*, du Front d'action populaire pour un réaménagement urbain (FRAPRU), le 19 décembre 2019.
- Appui à la lettre collective de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrante (TCRI) demandant au ministère de l'Immigration du Québec d'ouvrir ses portes pour les demandes de parrainage le 19 janvier 2020, le 16 janvier 2020.
- Appui à l'Association des avocats en droit carcéral qui interpelle les instances gouvernementales concernées pour demander une réduction de la population carcérale dans le contexte de crise sanitaire de la Covid-19, le 18 mars 2020.
- Appui à la campagne d'Amnistie Internationale Canada Francophone qui demande la surveillance des droits humains dans les réponses gouvernementales à la pandémie de Covid-19, le 15 avril 2020.
- Lettre ouverte avec des acteurs en itinérance sur la question du profilage et de la judiciarisation de ces personnes en temps de pandémie, le 15 avril 2020.
- Appui à la demande initiée par *Hoodstock* afin que les directions de santé publique collectent des données en fonction du genre, de l'âge, de la condition socioéconomique et de l'appartenance raciale pour les personnes contaminées par la COVID-19, le 25 avril 2020.
- Appui au Collectif Soignons la justice sociale qui demande l'accès aux soins de santé pour tous et toutes, le 26 avril 2020.
- Appui à la lettre de *B. C. Civil Liberties Association* (BCCLA) demandant à la coroner en chef et au ministre de la Sécurité publique de la Colombie-Britannique d'ordonner la tenue d'une enquête publique sur le décès d'une personne détenue à l'Établissement de Mission survenu le 15 avril 2020 en raison de complications liées à la Covid-19, le 27 avril 2020.
- Appui à la lettre collective de citoyen-ne-s, élu-e-s et intervenant-e-s engagé-e-s à Montréal-Nord à l'intention des autorités de santé publique au sujet de la situation liée à la Covid-19 à Montréal-Nord, le 27 avril 2020.

AUTRES FORMES D'INTERVENTION. Y COMPRIS INDIRECTES

- Accompagnement d'une détenue de la prison Leclerc dans le cadre du dépôt d'une plainte pour discrimination auprès de la CDPDJ, le 23 mai 2019.
- Participation à la rédaction de la section « Droits humains » de la feuille de route *Pour un Québec Zéro émission Net* du Front commun pour la transition énergétique, janvier à avril 2020.
- Accompagnement des plaignant-e-s qui ont déposé une plainte pour profilage politique lors de la manifestation du 15 mars 2013 auprès de la CDPDJ, mai 2019 à avril 2020.

1.4 PUBLICATIONS

REVUE

- Dossier spécial « Droit et citoyenneté des ainé-e-s », printemps 2019.
- Dossier spécial « L'espace public...pour qui? », automne 2019.

RAPPORTS

 Regards critiques sur les trois premières années d'activité du Bureau des enquêtes indépendantes, avril 2020. (Lancement reporté à cause de la crise sanitaire de la COVID-19)

OUTILS DE SENSIBILISATION

- Guide Le droit de manifester au Québec. Les règlements municipaux sous la loupe, février 2020.
- Outil Le droit à la protection sociale au Québec : un droit en mutation, avril 2020. (Lancement reporté à cause de la crise sanitaire de la COVID-19)

INFOLETTRE

- Un total de 33 infolettres ont été envoyées entre le 1^{er} mai 2019 et le 30 avril 2020. Le calendrier de publication prévoit une infolettre à chaque deux semaines avec une relâche en juillet et août. En avril 2020, en raison de la pandémie, les infolettres ont été publiées à chaque semaine.

VIDÉOS

- Capsule vidéo pour la campagne de financement de la LDL, octobre 2019.
- Capsule vidéo « Le racisme systémique, parlons-en! », décembre 2019.
- Capsule vidéo sur la revue Droits et libertés « L'espace public... pour qui? », janvier 2020.

CARNETS DES DROITS HUMAINS - LA PAROLE AUX MILITANT-E-S

La LDL a initié une nouvelle publication de type blogue pour réfléchir avec des militant-e-s à des enjeux de droits humains qui surgissent dans l'actualité. L'objectif est de publier un article à chaque deux semaines. La pandémie de la COVID-19 a suscité de nombreux d'articles.

- La perte de la mesure alimentaire à l'école, un enjeu de droits humains, le 27 février 2020.
- COVID-19 en prison, le 19 mars 2020.
- Gouverner dans l'urgence : pourquoi adopter un mode autoritaire?, le 20 mars 2020.
- Évictions des résidences universitaires sans relocalisation : des milliers d'étudiant-e-s voient leur droit au logement bafoué , le 22 mars 2020.
- La protection sociale en temps de crise sanitaire : ne pas ajouter une crise à la crise!, le 23 mars 2020.
- Le droit à l'éducation primaire et secondaire en contexte de crise sanitaire, le 25 mars 2020.
- COVID-19 : Des mesures urgentes pour aider les locataires à affronter le 1er avril, le 25 mars 2020.
- L'asile politique : un déplacement plus qu'essentiel, le 26 mars 2020.
- COVID-19 : De graves conséquences pour les personnes en situation d'itinérance, le 27 mars 2020.
- L'État de droit et la démocratie à l'épreuve de la surveillance de masse en temps de pandémie, le 31 mars 2020.
- Le droit à la santé à l'heure du COVID-19 : plus qu'un droit de crise ..., le 1^{er} avril 2020.
- Par temps de pandémie ... Risques, inégalités et entraide à Montréal-Nord, le 4 avril 2020.
- Les aspects négligés du droit à la santé par temps de pandémie, le 6 avril 2020.

- Entreprises multinationales canadiennes et violations des droits humains : quand la résilience porte ses fruits, le 8 avril 2020.
- Les droits humains, un bien commun, le 9 avril 2020.
- Les droits des personnes âgées exigent le respect de leur autonomie, le 10 avril 2020.
- La pandémie de la COVID-19 : menace et incertitude pour le droit au travail, le 16 avril 2020.
- «Contact tracing» et capitalisme de surveillance, le 23 avril 2020.
- L'angle mort de l'information sur la COVID-19 : Les personnes racisées durement frappées, le 24 avril 2020.
- Nunavik : En attendant la pandémie, l'industrie minière au cœur du dernier chapitre du Ouébec colonial, le 26 avril 2020.
- Gare à la surveillance en temps de pandémie!, le 29 avril 2020.
- Les anges: futures victimes économiques de la COVID-19?, le 30 avril 2020.

1.5 REPRÉSENTATIONS

- Présentation de Lucie Lamarche au colloque « Culture juridique des droits de la personne et justiciabilité des droits sociaux : état des lieux », Faculté de droit de l'Université Laval, le 6 juin 2019
- Présentation de Paul-Étienne Rainville sur la LDL dans le cours Libertés publiques à l'Université de Montréal, le 7 octobre 2019.
- Présentation d'Élisabeth Dupuis sur la LDL et la brochure « Le racisme systémique... parlons-en! » à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord dans le cadre des activités citoyennes de la consultation publique sur le racisme de l'OCPM, le 11 septembre 2019.
- Prise de parole lors de la manifestation contre la Loi sur la laïcité, le 7 octobre 2019.
- Interventions sur l'interdépendance des droits, pour la conférence dans le cadre de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome, le 25 octobre 2019.

1.6 ATELIERS DE FORMATION

- Atelier « laïcité » donné au Centre de femmes d'Main, à Valleyfield, par Martine Éloy, le 23 mai 2019.
- Atelier « laïcité » donné à l'Association Figuig au Canada, à Montréal, par Martine Éloy et Paul-Étienne Rainville, le 15 juin 2019.
- Atelier « Racisme systémique » donné au Collège de Maisonneuve, à Montréal, par Martine Éloy, le 13 novembre 2019.
- Atelier « Racisme systémique » donné au Collège de Maisonneuve, à Montréal, par Martine Éloy, le 18 novembre 2019.
- Atelier « Racisme systémique » donné au cabinet d'avocats Melançon Marceau Grenier & Sciortino, à Montréal, par Martine Éloy, le 5 février 2020.
- Atelier « Racisme systémique » donné à un groupe de moniteurs Scout Montréal Métropolitain, par Martine Éloy, le 11 février 2020.
 - Atelier « Racisme systémique » donné à des étudiants en technique de travail social au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne, par Martine Éloy, le 17, 18 et 21 février 2020.

1.7 CONFÉRENCES, SÉMINAIRES, TABLES RONDES, ÉVÉNEMENTS

- Prise de parole sur le racisme systémique en ouverture du colloque de l'ERASME dans le cadre de la consultation de l'OCPM, le 27 septembre 2019.
- Intervention sur le racisme systémique dans le cadre du cours Concevoir et gérer l'innovation sociale au HEC Montréal, 11 novembre 2019.
- Intervention sur la LDL et l'interdépendance des droits dans le cadre du cours Libertés civiles, à l'Université Concordia, 17 novembre 2019.
- Intervention sur le racisme systémique à la Maison Aurore, le 24 février 2020.